



**LES FRONTIÈRES POSTCOLONIALES  
EN AFRIQUE DE L'OUEST :**  
**Sont-elles un élément de stabilité ou la cause possible d'éventuels conflits à venir ?**

Mémoire de géopolitique du  
Commandant Mohamed BANGOURA  
dans le cadre du séminaire des théories géopolitiques du XIX<sup>ème</sup> au XX<sup>ème</sup> siècle

Directeur : Professeur CONRAD P.

Avril 2007

## FICHE DOCUMENTAIRE

1. Les frontières postcoloniales en Afrique de l'Ouest : élément de stabilité ou cause possible d'éventuels conflits à venir ?
2. 2007\_memoire\_geo\_frontières ouest africaines\_Bangoura
3. Commandant, Armée de Terre, BANGOURA Mohamed, Guinée-Conakry.
4. 11 Avril 2007
5. Division C, Groupe C1
6. Mémoire de géopolitique
7. Les frontières postcoloniales sont une donnée générée par les aléas de l'histoire. C'est un facteur très complexe dont il faut bien entendu tenir compte, mais qu'il faut garder de transformer en causalité.  
Il faut également reconnaître que les frontières ne créent pas les conflits, plutôt les nationalismes qui se sont construits au sein et autour. Si aujourd'hui l'Afrique de l'Ouest est l'une des zones de turbulence par excellence dans le monde, il devient paradoxal d'expliquer la grande fierté que ressent l'africain d'être appelé par sa nationalité. C'est ce qui constitue l'essence même de l'optimisme africain, un prix cher à payer pour la construction d'un Etat-Nation.

En effet, même à l'époque des sociétés africaines anciennes la frontière était essentiellement une zone à la fois de contacts, d'échanges et de rivalités. Autrement dit, l'Afrique noire a construit comme ailleurs des nations et non pas seulement des tribus. Les sociétés y étaient comme les autres sur la voie d'une lente expansion de leurs potentialités. Mais ces processus se sont trouvés à plusieurs reprises brisés dans leur élan par l'intervention brutale d'opérations de conquête qui prétendaient construire de nouveaux Etats. Dès la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, ces empires de conquête ont introduit en force de nouvelles notions d'Etat : celles de formations maraboutiques, de théocraties militaires ou d'entreprises de guerre autocratiques. Elles ont balayé en grande partie les formations plus anciennes, fondées sur une communauté historique, culturelle et économique différente. Les frontières jamais nettement délimitées sont devenues de plus en plus mouvantes au gré de l'expansion des flux démographique, religieux et économique.

L'Afrique de l'Ouest présente l'originalité d'être partagée entre deux monothéismes importés et des cultes animistes ancrés dans la tradition. Les relations entre ces trois groupes de croyance sont dissymétriques. Les conversions d'un monothéisme à l'autre restent exceptionnelles, alors que l'animisme constitue un stock dans lequel islam et christianisme prirent leurs nouveaux convertis.

De l'assaut donné au concept de frontière par les ethnologues, politologues et historiens, il faut retenir que l'ethnie tout comme la nation dans d'autres lieux, n'est pas chose figée, mais au contraire une réalité mouvante, manipulable, un pur produit de l'histoire et de la politique.

Les frontières coloniales d'Afrique noire depuis le partage jusqu'aux indépendances soulève d'importantes questions parmi lesquelles : la façon dont le tracé a affecté les entités politiques précoloniales, le problème de l'ethnicité et des identités collectives, les mouvements migratoires d'une colonie à l'autre, les différences entre les puissances colonisatrices, les étapes de l'évolution des mentalités. Avec la colonisation commence l'étatisation de l'Afrique. Tout se joue en 25 ans, entre la conférence de Berlin et 1910. Ainsi 70% des frontières en Afrique noire sont établies durant cette période. C'est la colonisation du 19<sup>ème</sup> siècle qui devait bouleverser le panorama de l'Afrique de l'Ouest dans tous les domaines. La trilogie militaire, fonctionnaire et missionnaire fut particulièrement efficace.

Bref à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, chacune des formations avait reçu ses frontières coloniales, qu'on le veuille ou non l'histoire des Etats à venir était commencée. Car ces peuples obligés de vivre ensemble, se sont mis dès lors à commencer de forger une unité qui d'administrative est progressivement devenue politique, allant de pair avec une synthèse de cultures internes, fondée sur la rencontre des peuples avec une puissance colonisatrice.

Alors l'objectif explicite de la colonisation, de constituer des espaces territoriaux sur le modèle élaboré au cours des siècles en Europe, et renforcé par les règles internationales contemporaines, comme si l'évolution africaine antérieure n'avait pas existé, fut-il entériné par l'Etat postcolonial.

Elles sont tracées très rapidement, beaucoup plus vite que dans le reste du monde, et par des forces politiques extérieures. Aussi cette étatisation se réalisa selon une forme particulière : l'Etat se forme généralement autour d'un pôle fort, la capitale. Au-delà, la souveraineté est plus une abstraction qu'une réalité. Ce qui pose à partir de cette époque le problème et la difficulté de l'administration des régions périphériques.

Il est important de mentionner que les Africains de l'Ouest ont depuis longtemps acquis une grande mobilité appelée escapade. Les bouleversements de la colonisation, ses contraintes, mais aussi ses opportunités, et les différences entre régimes coloniaux, furent de puissants facteurs de mobilité.

Après les indépendances, la balkanisation de l'espace devient problématique. Des personnes se revendiquant d'une même identité se voient coupées, ne pouvant plus se rencontrer à la croisée des chemins à cause de la fossilisation des frontières. Un des problèmes du continent noir est que les actes fondateurs de la frontière sont récents, et qu'ils se sont surimposés à une grille historique en grande partie différente. Les frontières actuelles, héritées de la colonisation, ont souvent été considérées comme artificielles et source nombreux problèmes émergents. Mais ce jugement doit être nuancé en se fondant sur le nationalisme naissant, rêvé ou réel, et qui devient aujourd'hui un moteur actif des conflits.

La carte de l'Afrique de l'Ouest actuelle ne correspond pas exactement à celle de la fin de l'époque coloniale. La balkanisation apparaît beaucoup plus importante. En effet les solutions fédérales existantes ou projetées au moment des indépendances ont été abandonnées avec l'affirmation des premiers nationalismes africains.

C'est pourquoi l'intangibilité des frontières tel que vu par les politiques n'a pas été exempté de l'enjeu de la décolonisation et de la confrontation Est-Ouest. Elle a donné naissance à deux formes de panafricanisme. Un panafricanisme maximaliste dont le but ultime devient la fondation des Etats-Unis d'Afrique ; et un panafricanisme minimaliste avec son mot d'ordre l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation autour du principe le respect de la souveraineté et la non ingérence dans les affaires intérieures des Etats. Cet échec devient aussi un autre moteur des conflits.

Pour les géopoliticiens, les conflits africains de la période récente sont indépendants de la logique des Etats. Cette situation découle en partie de l'incapacité des Etats à assurer le contrôle de leurs territoires et la sécurité des populations. Ils font appel à des facteurs complexes et à de multiples acteurs.

Depuis les indépendances les Etats africains ont, par ailleurs, été confrontés à des interventions extérieures de la part des anciennes métropoles, d'autres puissances ou de la communauté internationale. La guerre froide a, en son temps, transposé en Afrique sub saharienne l'affrontement entre les deux blocs. L'organisation des Nations Unies pour sa part, ses opérations de maintien de la paix reflètent le niveau de conflictualité dans la région ouest africaine.

En 2004, une dizaine de pays était impliquée dans des affrontements armés ou des situations de crise plus ou moins résolues. Par ailleurs, les conflits qui affectent aujourd'hui ces pays présentent des aspects originaux. Il ne s'agit pas de guerres conventionnelles mais d'exactions commises. On notera également l'existence des conflits nés non pas du désir d'abolir les frontières coloniales, mais au contraire de les maintenir. Un certain nombre de troubles actuels semble relever de la question ethnique. En réalité, si les clivages ethniques ont souvent été exploités, ils ne constituent pas obligatoirement un obstacle insurmontable à l'édification d'un Etat moderne.

En dépit de tout jugement autour des conflits en Afrique, il faut reconnaître que presque tous les Etats de l'Afrique de l'Ouest offrent un bel exemple de construction d'une Nation, menée dans le cadre d'une politique volontariste originale mise en œuvre par le gouvernement en place.

La revendication démocratique telle qu'illustrée par le pluralisme politique et identitaire actuel, plonge ses racines dans l'échec du parti unique.

La construction régionale reposant sur les dimensions politique et économique, peut permettre de dépasser le problème des frontières en facilitant l'insertion des économies nationales dans le commerce mondial et amplifier leur poids dans les négociations internationales.

## 8. Afrique de l'ouest, Frontières postcoloniales, conflits, politique d'intégration.

# LES FRONTIERES POSTCOLONIALES EN AFRIQUE DE L'OUEST :

Un élément de stabilité ou une cause possible d'éventuels conflits à venir ?

## SOMMAIRE

### PREMIERE PARTIE : LES FRONTIERES POSTCOLONIALES

Histoire des frontières dans les sociétés africaines anciennes

Problématique des frontières franco-britanniques

Conférence de Berlin et son corollaire de balkanisation

### DEUXIEME PARTIE : LES FRONTIERES D'AFRIQUE DE L'OUEST D'AUJOURD'HUI ET SES CORROLAIRES

Formation rapide des Etats-Nations

Emergence des conflits

Recherche de la paix

## INTRODUCTION

La problématique que suscite ce thème demeure très critique et largement controversé au regard de l'idée qu'on se fait des conflits qui se passent maintenant dans cette région de l'Afrique Sub-saharienne. De l'intérieur, les états cherchent plutôt à garantir l'intégrité territoriale acquise par l'établissement des Accords Bilatéraux de Bon Voisinage. A l'extérieur, les mêmes Etats se retrouvent influencés par la présence des partenaires étrangers, qui souvent guidés par la course des intérêts économiques se soucient très peu de la consolidation de l'identité nationale des Etats formés. Ce qui justifie aisément l'émergence et la persistance des conflits de tout genre et un peu partout en Afrique Sub-saharienne.

C'est pourquoi il n'est pas moins important d'apporter aussi des témoignages sur les conflits qui déchirent la sous-région à partir des années 60 jusqu'à nos jours. Certes, ces conflits à première vue paraissent absurdes pour un homme de la rue. Mais il est tout à fait autre pour quelqu'un qui soit bien averti, donc suffisamment informé des réalités africaines. Alors l'histoire telle que vécue aujourd'hui ne doit surprendre personne. Autrement dit les ruptures que nous sommes confrontés en cette phase de transition marquent à bon escient la loi de la continuité historique. Est-il possible de vivre immédiatement dans la stabilité suite à une formation rapide d'un Etat-Nation ? Peu importe la réponse à cet effet. Car dans l'optique que l'histoire ne recule pas, mais elle a aussi besoin de temps pour pérenniser les œuvres de quelle que nature qu'elles soient.

Globalement, retenons que ce continent est passé brutalement de la colonisation au monde contemporain (sans période de transition). Une évidence, certes. Mais la formation elle-même, bien que imposée au départ a fini par être acceptée par les Etats formés. Les raisons qui ont prévalu vous seront exposées à travers les longues pages de ce traité de mémoire tout en essayant de décanter les facteurs divergents (comme causes d'instabilité d'une part) ; et convergents (comme catalyseurs de recherche de la stabilité de l'autre).

Convaincu de l'amalgame des facteurs hétérogènes qui régissent toute entité sociale et les différents enjeux qui s'y greffent, que je me permets d'adopter le plan suivant.

Premièrement, parler de l'histoire des frontières dans les sociétés africaines anciennes tout en dégagant les traits caractéristiques fondamentaux qui régissaient la vie sociopolitique de l'époque, suivi immédiatement de sa directe imbrication due à la rencontre avec des puissances coloniales venues d'ailleurs et qui constitua une étape déterminante pour vie future des africains.

Ce qui permettra d'en tirer dans un second temps la leçon des premières conséquences marquées par la transition rapide des sociétés traditionnelles africaines à un monde nouveau dit de civilisation occidentale avec tout ce que cela entraîne comme conflits émergents et la lutte continue pour la recherche de la stabilité.

C'est donc une telle combinaison de faits historiques qu'on portera tout jugement dans le sens du partage équitable des responsabilités sans pour autant perdre de vue que l'essentiel reviendra toujours aux africains eux-mêmes.

# I – PREMIERE PARTIE : FRONTIERES POSTCOLONIALES D’AFRIQUE DE L’OUEST

## 1. HISTOIRE DES FRONTIERES DANS LES SOCIETES AFRICAINES ANCIENNES

Dans l’Afrique ancienne du XVII<sup>ème</sup> siècle, les sociétés politiques étaient, comme ailleurs, délimitées. Mais le concept même de frontière n’était pas celui des Etats modernes. Un chef de village, de province ou d’Etat, savait bien qu’au-delà de certaines limites, son autorité ne s’exerçait plus sur les gens. C’est que les relations du groupe impliquaient un ensemble complexe de liens diversifiés. En particulier, on ne peut les réduire à une hiérarchisation verticale de type pyramidal, qui se résumerait par la reconnaissance territoriale d’un pouvoir supérieur. « La collectivité africaine à cette époque s’affirmait comme telle à travers trois types de relations avec l’Extérieur :

Les relations lignagères fondées sur des liens familiaux, qui soient réels ou reconstruits mythiquement et socialement ;

Les relations politiques proprement dites qui ont effectivement existé dans nombre de formations sociales africaines comme l’empire Ashanti ;

Les relations de dépendance personnelle qui pouvaient contrarier les deux précédentes par un réseau d’échanges et d’obligations, soit horizontal de lignage à lignage, de village à village ; soit vertical depuis l’unité familiale ou villageoise jusqu’à l’autorité supérieure.<sup>1</sup>»

Mais, dans les empires médiévaux du Ghana, du Mali, du Songhaï, le pouvoir ne s’exerçait pas de la même façon au cœur de l’Etat, dans et autour de la capitale, que les confins fluides et changeants. Dans l’espace qui est devenu partie intégrante du Ghana d’aujourd’hui, l’ancien souverain des Ashanti expliquait aux Européens que son autorité éminente s’exerçait sur les peuples Fanti de la côte : entendait-il par là que la frontière de son Etat s’arrêtait à la mer. Quelle était dans ce cas, la représentation de la frontière pour les habitants : politique (limitée à la cité-Etat), religieuse (l’islam cohabitant avec des noyaux animistes forts que les peuls voudront réduire au début du XIX<sup>ème</sup> siècle), linguistique qui recouvrait l’ensemble des cités-mères.

C’est que la frontière était alors, essentiellement, une zone à la fois de contacts, d’échanges et de rivalités, dont il convient d’interroger la signification et le concept même. Des frontières multiples, reconnues comme telles par le même peuple, pouvaient se recouper sans nécessairement faire coïncider plusieurs pouvoirs emboîtés : pouvoir religieux, par exemple celui de l’Oba, plus tard unifié sous le nom de Yoruba (Sud-ouest du Nigeria) ; mais en même temps, pendant des siècles, la zone embrassa une poussière de cités-Etats dont certains prirent et reperdirent périodiquement le contrôle de leurs voisines, comme le royaume d’Oyo au nord et celui de Benin-city au sud ; Pouvoir économique ou aire d’expansion du commerce contrôlé par les entrepreneurs du lieu : un bon exemple en est celui des Dioula islamisés, dont la profession de négoce se diffusa à partir du XII<sup>ème</sup> siècle en réseaux familiaux et marchands, depuis le sud de la région de Djenne sur le fleuve Niger vers l’ensemble de l’Ouest africain, au point que le terme prit lentement un sens ethnique ; le pouvoir politique stricto sensu, qui ne se limitait pas à la sphère politique mais impliquait des prérogatives religieuses et économiques complémentaires ou contradictoires avec les précédentes.

Autrement dit, l’Afrique a construit comme ailleurs des nations et non seulement pas des tribus. Les sociétés y étaient comme les autres sur la voie d’une lente expansion de leurs potentialités, notamment de constructions nationales que la bibliothèque coloniale ultérieure a baptisées du nom d’ethnies. Ces processus se sont trouvés à plusieurs reprises brisés dans un élan par l’intervention brutale d’opérations de conquêtes, précoloniales, qui prétendaient construire de nouveaux Etats contredisant chaque fois l’effort antérieur.

---

<sup>1</sup>Catherine Coquery-Vidrovitch (France) : Histoire et perception des frontières en Afrique du XVII<sup>ème</sup> au XX<sup>ème</sup> siècle.

Dès la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle en effet, et même auparavant, ces empires de conquête ont introduit en force de nouvelles notions d'Etat : celles de formations maraboutiques, de théocraties militaires ou d'entreprises de guerre autocratiques. Elles ont balayé en grande partie les formations plus anciennes, fondées sur une communauté historique, culturelle et économique différente. Les frontières, jamais nettement délimitées, sont devenues de plus en plus mouvantes, au gré de l'expansion des hommes et des flux religieux et économiques.

Car le principe restait le même : le territoire dominé par un souverain se définissait par l'emprise de celui-ci sur ses dépendants, et non sur un espace donné intangible. Plus ses sujets étaient nombreux, plus l'espace s'élargissait. Plus ses troupes se réduisaient sous l'effet des guerres, d'invasions ou de calamités naturelles, moins son pouvoir était effectif au-delà du cercle des hommes qui le reconnaissaient pour chef. Alors le territoire se réduisait à l'aune de ses capacités à faire reconnaître ses ordres, car les liens entre souverain et dominés s'exprimaient en termes de dépendance personnelle et non de territoire.

C'est un siècle où les mouvements de populations, où que l'on se trouve, prennent une ampleur probablement inégalée jusqu'alors comme ceux des jihad peulh colonisant les peuples Bambara ou Hausa dans l'Ouest africain. La plupart des empires de conquête qui s'épanouirent alors furent aussi des empires mouvants, repoussés comme ils le furent dans leur expansion par les nouveaux conquérants : ainsi El-Hadj Omar fut obligé par l'avancée des Français de progresser du Haut Sénégal vers le centre du Mali actuel, ou bien Samory Touré fut à son tour amené à transférer son Etat depuis les confins de la Guinée jusqu'à la Côte d'Ivoire et au-delà.

Or, sur cette première strate en partie brisée, puis de surcroît sur les débris de ces nouvelles formations elles-mêmes bientôt détruites, la partition coloniale a imposé à son tour une nouvelle génération d' « Etats coloniaux »

Bref, depuis qu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle chacune de ces formations avait reçu ses frontières coloniales, qu'on le veuille ou non l'histoire des Etats à venir était commencée. Car ces gens obligés de vivre ensemble, se sont mis dès lors à commencer de forger une unité qui d'administrative est progressivement devenue politique, allant de pair avec une synthèse de cultures internes, fondée sur la rencontre des peuples avec un colonisateur donné.

Ainsi l'objectif explicite de la colonisation, de constituer des espaces territoriaux sur le modèle élaboré au cours des siècles en Europe, et renforcé par les règles internationales contemporaines, comme si l'évolution africaine antérieure n'avait pas existé, fut-il entériné par l'Etat postcolonial : amalgame culturel extraordinaire, et qu'on ne peut rayer de la carte sur laquelle, pourtant, les diplomates européens ne dessinèrent leurs frontières qu'un siècle auparavant. Il est remarquable de noter, malgré plusieurs tentatives de sécession, notamment par les guerres civiles, que le nationalisme de ces Etats fut chaque fois suffisamment fort pour faire échec à une révision de ces frontières-lignes pourtant récentes.

## **2. PROBLEMATIQUE DES FRONTIERES FRANCO-BRITANNIQUES**

La France et l'Angleterre ont possédé les deux plus grands domaines coloniaux du continent et leurs deux politiques coloniales, qu'on a l'habitude d'opposer, présentent un contraste commode encore que stéréotypé.

On se bornera ici à discuter des seules frontières séparant les possessions coloniales françaises et britanniques d'Afrique Occidentale. En effet l'Afrique Occidentale a une unité géographique, historique et dans une certaine mesure culturelle. Sa partie française avait aussi une réelle unité administrative avant l'indépendance.

Alors que le domaine français était d'un seul tenant, formant depuis 1895 l'Afrique Occidentale Française(AOF), les possessions britanniques étaient au nombre de quatre sans continuité territoriale (**Voir annexe 1**) : deux grands et importants territoires, le Nigeria et le Ghana, la petite Sierra Leone et la minuscule Gambie entièrement enclavée dans le Sénégal.

Les puissances européennes n'occupaient au départ que des points de la côte à l'exception du Sénégal où l'expansion vers l'intérieur datait du second empire, mais pénétraient vers l'intérieur du continent et durent négocier des frontières entre elles à partir du milieu des années 1880.

Il y eut de la sorte trois vagues de délimitations territoriales franco-anglaises : de 1889 à 1895 dans les régions côtières, furent définies les frontières entre Sénégal et Gambie et celle entre Dahomey (actuel Bénin) et Nigeria, celle entre Côte d'Ivoire et Ghana (ancien Gold Coast), celle entre Guinée et Sierra Leone; de 1898 à 1911 dans celles de l'intérieur dont celle définie entre Ghana et Burkina Faso (ancien Haute Volta), celle entre Bénin et Nigeria, celle entre Niger et Nigeria, et la dernière section de la frontière guinéo-sierra léonaise ; puis en 1919 avec le partage des colonies allemandes, Cameroun et Togo.

Mais plusieurs années pouvaient s'écouler entre le tracé d'une frontière sur des cartes imprécises, dans des régions pas toujours effectivement conquises, et son abornement sur le terrain.

L'histoire des frontières coloniales d'Afrique depuis le partage jusqu'aux indépendances soulève d'importantes questions, parmi lesquelles : la façon dont le tracé a affecté les entités politiques précoloniales, le problème de l'ethnicité et des identités collectives, les mouvements migratoires d'une colonie à l'autre, les différences entre les deux colonisations française et britannique, les étapes de l'évolution des mentalités.

## **2.1 - ENTITES POLITIQUES AFRICAINES ET FRONTIERES COLONIALES**

Le thème des frontières de la colonisation coupant aveuglement les royaumes africains a été ressassé. Il convient de nuancer fortement ce cliché : tout d'abord, il existait lors de la conquête coloniale des sociétés sans Etat, dites segmentaires ou lignagères, où aucune partition étatique n'a donc pu se produire : c'était le cas des Ewé, au sud du Togo et du Ghana ; des gourounsi à la lisière du Ghana et du Burkina Faso ; de certaines populations païennes dites Kriydi du Nord du Cameroun ; des Dioula d'entre Casamance et Gambie(**Voir annexe 2**)....

Le partage d'Etat africain existant entre deux colonisateurs était cependant chose fréquente. Le sultanat du Manderla, au Nord du Cameroun, qui avait toujours défendu avec succès son indépendance contre ses puissants voisins du Borno et de l'Adamawa, et qu'une première délimitation de 1893 avait laissé tout entier sous la domination allemande, fut ainsi divisé en 1919 entre Français et Britanniques, la majeure partie avec la capitale Mora allant à la France. Plus au Sud, l'Emirat peul de l'Adamawa fut d'abord traversé par une frontière anglo-allemande puis par une autre franco-anglaise plus à l'Est.

Autres Etats démembrés : les royaumes Yoruba de Savé et de Kétou entre le Nigeria et le Bénin ; le royaume Abron du Gyaman entre Ghana et Côte d'Ivoire ; le Samou, le Talla (chefferie Soso) et le Solimana (chefferie dyalonka) entre guinée et Sierra Leone ; l'Etat Peul du Fouladou entre Sénégal et Gambie.... Il faut cependant garder à l'esprit que ces Etats étaient souvent de création récente, issus des guerres du XIX<sup>ème</sup> siècle, que leurs frontières étaient mouvantes, et leur peuplement pluriethnique.

Il arrivait que le partage colonial séparât un Etat Vassal d'un Etat Suzerain : les chefferies vassales d'Okuta, Ilesha et Yashikera, situées au Nigeria, furent séparées de leur Suzerain le roi de Nikki dans le Borgou, au Nord du Bénin, par une frontière tracée en 1898 ; le Royaume Anyi du Ndenye en Côte d'Ivoire était tributaire de l'Asante (confédération de Kumasi, au centre du Ghana) depuis le XVIII<sup>ème</sup> siècle, et le partage franco-anglais de 1893 a effectivement coupé ce lien de dépendance politique, peu contraignant au demeurant.

Mais il est aussi arrivé que la frontière tracée par les colonisateurs respecte l'intégrité d'Etats existants : souvent, un potentat local avait traité avec une puissance européenne, laquelle s'en servait pour englober tout son Etat dans sa possession, au détriment du colonisateur concurrent. Deux cas sont particulièrement nets : les Emirats Haoussa du Niger, et le Luawa aux confins de la Guinée, du Libéria et de la Sierra Leone.

La frontière définitive de 1906 entre Nigeria anglais et Niger français reprend le tracé de celle du XIX<sup>ème</sup> siècle entre les Emirats Haoussa de Zinder, Maradi et Tessaoua, au Nord, et l'empire Haoussa-Peul de Sokoto, au Sud, issu du djihad d'Usman Dan Fodio : une première ligne tracée par les diplomates en 1898 passait plus au Nord et démembrait Zinder, Maradi et Tessaoua, et c'est par les conventions de 1904 et 1906 que la France, arguant de l'intégrité de ces trois Emirats qui avaient signé des traités avec elle, put obtenir un tracé plus favorable.

Quant au Luawa, entité politique née vers 1880 de la fortune militaire d'un seigneur de la guerre, d'abord divisée en 1892 entre Grande Bretagne et Liberia selon une ligne théorique, il finit par être inclus presque entièrement dans la colonie britannique de Sierra Leone par un nouvel arrangement de 1911, obtenu par les manœuvres du Chef Fabundeh qui avait toujours joué la carte anglaise contre les Français et les Libériens. De sorte que certaines portions des actuelles frontières africaines peuvent à bon droit être considérées comme prenant leurs racines dans l'histoire précoloniale.

## 2.2 - FRONTIERES ET ETHNICITE

Après celle des Etats démembrés, il est tentant de dresser une liste des ethnies divisées par les frontières coloniales. Il suffit pour cela de superposer à une carte ethnographique la carte politique de l'Afrique. Mais l'exercice est illusoire car il est vain de représenter les ethnies sous forme d'aires géographiques homogènes juxtaposées : c'est faire peu de cas de l'intense mobilité des hommes, de la fréquente imbrication des peuples (tels les Peuls, élément minoritaire partout sauf dans certaines régions de Guinée, du Sénégal et du Cameroun), de l'imprécision même du concept ethnie. De l'assaut donné ces dernières années à ce concept par ethnologues, politologues et historiens, il faut retenir que l'ethnie tout comme la Nation sous d'autres cieux, n'est pas chose figée, immuable, traversant, les siècles et les changements politiques, mais au contraire une réalité mouvante et manipulable, un pur produit de l'histoire et de la politique (**Voir annexe 3**).

Certes, les cartes montrent des Yoruba et des Bariba vivant de part et d'autre de la frontière entre le Nigeria et le Benin ; des Nzima, des Anyi, des Abron entre Côte d'Ivoire et Ghana ; des Ewé entre Togo et Ghana ; des Soso, des Kissi, des Dyalonka, des Koranko entre Guinée et Sierra Leone ; des Wolof, des Peul, des Dioula entre Sénégal et Gambie.

Notons tout de même que les frontières politiques, aussi artificielles ou imposées soient-elles parfois, ont créé une différenciation des sociétés et des mentalités. C'est ainsi que les Africains vivant de part et d'autre des frontières coloniales ont tendance à s'éloigner les uns des autres.

Ce sont les évolués, élite montante de fonctionnaires subalternes, d'instituteurs ou d'agents commerciaux ayant reçu une éducation en langue européenne, qui se sont différenciés les uns des autres le plus tôt. Les évolués francophones avaient plus en commun avec leurs homologues des autres colonies de l'AOF qu'avec les « educated natives » de la colonie britannique voisine, qui à leur tour se sentaient plus proches de leurs homologues des autres territoires britanniques.

Vers 1930 un Yoruba du Benin, éduqué à l'école primaire supérieure de Porto Novo puis à l'école normale William-Ponty de Dakar, partageait ainsi tout naturellement, avec la langue française, les modes de pensée et les aspirations de ses camarades Béninois Fon ou Gun d'abord, Sénégalais ou Ivoiriens ensuite ; s'il s'affranchissait les frontières c'était typiquement pour se rendre au Togo ou au Sénégal, pas au Nigeria voisin.

Symétriquement son cousin instruit, Yoruba du Nigeria, était plus susceptible de se rendre au Ghana ou en Sierra Leone, voire à Londres, qu'au Benin. Ainsi se forgeaient de nouvelles solidarités et de nouvelles loyautés.

Mais parmi les illettrés aussi s'affirmaient des différences. Elles apparaissaient par exemple dans les langues africaines qui en sont arrivées à perdre de leur unité à force d'influences divergentes. C'est ainsi qu'on parle au Benin un Yoruba truffé de mots français, alors qu'au Nigeria la même langue est parsemée d'emprunts à l'anglais ; le phénomène est bien sûr plus marqué dans les villes.

Cette différenciation croissante des langues africaines en une forme francisée se superpose aux variations dialectales préexistantes. Au niveau politique, en situation de crise, la masse des illettrés réagissaient en fonction du cadre étatique où ils vivaient : il est frappant de constater que les Soso de Guinée et de Sierra Leone ont violemment contesté leur chefferie respective à la veille des années 1950 : mais ces deux mouvements de contestation n'avaient rien en commun, ni origines, ni leaders, ni revendications, et aucun effet d'entraînement ne les liait ; il s'agissait de deux luttes parallèles de part et d'autre de la frontière coloniale, parmi une population ethniquement semblable.

### 2.3 - FRONTIERES ET RELIGIONS

Trois familles de religions se partagent la sous région : par ordre d'apparition animisme, christianisme, islam. Leur géographie permet de distinguer de grandes masses.

**L'Islam** est exclusif ou dominant dans la partie septentrionale de l'Afrique, du Maghreb aux confins des zones tropicales forestières.

**Le Christianisme** couvre la partie méridionale qu'il partage avec **l'Animisme**.

Mais au-delà de ces configurations d'ensemble la réalité des territoires religieux s'avèrent complexe. Dresser une carte des appartenances religieuses est presque aussi difficile que de cartographier les ethnies. S'il existe ici ou là des discontinuités nettes, les chevauchements sont fréquents.

D'autre part, l'identification de l'animisme en tant que religion dominante n'est pas toujours simple, tandis que l'adhésion affichée à une religion chrétienne ou musulmane n'exclut pas le recours à des pratiques animistes.

La signification des territoires et des limites du fait religieux dépend de l'échelle d'observation. Prise dans sa globalité, L'Afrique de l'Ouest présente l'originalité d'être partagée entre deux monothéismes importés et des cultes animistes ancrés dans la tradition. Les relations entre ces trois groupes de religions sont dissymétriques. Les conversions d'un monothéisme à l'autre restent exceptionnelles, alors que l'animisme constitue un stock dans lequel islam et christianisme puisent leurs nouveaux convertis. Il n'est pas facile de connaître avec précision le nombre d'adeptes des différentes religions.

Leur distribution spatiale pose la question de la signification des frontières. S'agit-il de lignes de front potentiellement conflictuelles ou de lignes de rencontre pacifiques ? De limites franches ou d'espaces de contact, de chevauchement ? La répartition des aires religieuses n'est en tout cas pas figée. Elle accompagne l'histoire des temps longs de l'Afrique. Elle fait écho aux dynamiques économiques, culturelles, politiques qui modifient en permanence les configurations du continent. Par ailleurs, d'importantes recompositions religieuses se dessinent à l'intérieur des grands blocs de religion.

La carte contemporaine des religions est l'aboutissement d'un double expansion, décalée dans le temps, du christianisme et de l'islam.

L'islam, après avoir investi la totalité du Maghreb, avançait en direction de l'Afrique noire. Au XI<sup>ème</sup> siècle les Almoravides étendirent leur pouvoir jusqu'au-delà du Sénégal.

Mais, plus que les expéditions militaires épisodiques parties du Maroc, ce sont les échanges commerciaux transsahariens qui contribuèrent à la diffusion de l'islam, tout comme aujourd'hui les réseaux marchands le propagent au-delà de ses frontières.

Les villes de Sahel ont longtemps servi de relais dans ce processus de diffusion pacifique qui ne s'est élargi aux campagnes que plus tardivement, parfois seulement lors de la colonisation européenne et en réaction contre elle.

Le christianisme est arrivé plus tard, dans la foulée de la colonisation européenne à partir du XV<sup>ème</sup> siècle.

C'est la colonisation du XIX<sup>ème</sup> siècle qui devait bouleverser le panorama de l'Afrique de l'Ouest dans tous les domaines, y compris la religion. La trilogie « militaire, fonctionnaire, missionnaire » fut particulièrement efficace, les missionnaires ayant dans bien des cas constitué l'avant-garde de la pénétration coloniale.

En Afrique de l'Ouest, le mouvement missionnaire, parti du littoral du Golfe de Guinée, n'a cessé de progresser vers l'intérieur du continent, jusqu'à rencontrer les populations musulmanes, définissant ainsi une ligne de contact et, ici et là, une véritable frontière transversale aux Etats que créaient les puissances coloniales. Les configurations actuelles de l'Afrique sub-saharienne portent très fortement l'empreinte de cette compétition politico-religieuse qui accompagna le mouvement colonial.

On comprendra mieux la signification des frontières religieuses, en interrogeant les différents acteurs qui portent une responsabilité dans leurs tracés et leurs modifications.

En effet les commerçants de l'Afrique de l'Ouest représentent les agents les plus actifs de diffusion de l'islam. Souvent désignés du terme générique de dioula ils sont présents dans toutes les villes du Sud. Un autre vecteur de diffusion de l'islam est représenté par les éleveurs, nomades ou transhumants, principalement les peuls et les arabes.

En Afrique de l'Ouest, la crise climatique des dernières décennies a provoqué une descente du pastoralisme vers le sud. C'est la source de nombreux conflits locaux, non pas pour des raisons religieuses, mais parce que le non respect des couloirs de transhumance et la divagation des troupeaux provoquent des dégâts dans les champs des paysans. L'augmentation rapide des densités de population entraînant une raréfaction des terres accroît les risques de frictions entre éleveurs et agriculteurs.

Disons en fin que le religieux ne constitue pas une catégorie autonome. La religion participe à la construction de la société. A ce titre elle n'est pas préservée des aléas des jeux politiques. A l'instar des ethnies, elle est partie prenante des processus identitaires. Comme celles-ci, elle peut être instrumentalisée par les politiques.

Les pays à religion partagée, comme vécu dans tous les pays de l'Afrique de l'Ouest, sont naturellement les plus exposés : les rivaux en politiques savent exploiter les représentations populaires, mettre du religieux dans des conflits. Il ne s'agit pourtant pas de guerre de religion, mais de conflits violents ou de guerres civiles dans lesquels l'appartenance religieuse est exploitée par les responsables politiques pour conforter les sentiments identitaires et diaboliser l'adversaire politique.

L'Afrique de l'Ouest montre toutefois une relative stabilité dans la répartition des grandes masses, notamment entre les espaces islamisés et Christianisés. Les évolutions possibles tiennent surtout aux capacités des deux monothéismes à mordre sur le stock animiste.

## **2.4 - MIGRATIONS TRANS-FRONTALIERES**

Les Africains de l'Ouest ont depuis longtemps acquis une grande mobilité : c'est l'escapade. Les bouleversements de la colonisation, ses contraintes mais aussi ses opportunités, et les différences entre régimes coloniaux français et anglais, furent de puissants facteurs de mobilité.

Les migrations se produisent très largement des colonies françaises vers les colonies britanniques, même si des mouvements peu importants existèrent dans l'autre sens. Plusieurs schémas migratoires se rencontrent.

L'émigration saisonnière de travail, devenue une tradition des années 1950 chez les Burkinabè et Nigériens vers le Ghana qui offrait de meilleurs salaires dans ses mines et ses plantations de cacao, et chez les Sénégalais et Maliens quand ils venaient cultiver l'arachide en Gambie. Parfois de brusques mouvements de populations se produisaient, comme au milieu des années 1950 avec l'immigration de dizaines de milliers de Guinéens vers les mines de diamant du Sud-est de la Sierra Leone, qui furent expulsés tout aussi massivement en Novembre 1956.

Ces migrations portaient souvent sur de très longues distances (1 000 Kms de Niamey à Accra) et avaient des durées variables, de quelques mois à plusieurs années.

Il pouvait s'agir de fuites temporaires dans une situation de crise (recrutement militaire de la première guerre mondiale, disette au début des années 1930, dureté de l'effort de guerre de 1943-1945 en AOF...) souvent suivie d'un retour au foyer une fois la situation améliorée. Ce fut le cas dans toutes les colonies françaises limitrophes de territoires étrangers.

Enfin l'émigration locale définitive : en pays Yoruba (frontière Benin-Nigeria), Gourounsi (frontière Burkina Faso-Ghana) et Koranko (frontière Guinée-Sierra Leone) les populations frontalières ont parfois réagi à l'oppression coloniale en déplaçant leurs villages et leurs terrains de cultures de quelques kilomètres en territoire anglais où les exigences administratives étaient moindres. Parfois même, ces paysans s'arrangeaient pour continuer à cultiver leurs anciens champs tout en se mettant à l'abri des exigences françaises ; au besoin ils y parvenaient en déplaçant les bornes frontières. L'attrait des colonies britanniques pour les sujets français tenait à la relative prospérité de certaines d'entre elles (Nigeria, Ghana) mais aussi à la plus grande dureté, d'une façon générale, du régime colonial français.

## 2.5 - POLITIQUES COLONIALES COMPAREES

On a trop souvent opposé schématiquement l'administration directe des colonies françaises à l'administration indirecte des colonies britanniques pour qu'il ne s'agisse pas d'un stéréotype. C'est oublier la grande divergence des situations locales, même si l'on s'en tient à l'Afrique Occidentale ; et c'est oublier qu'aucun colonisateur ne pouvait se passer d'intermédiaires africains implantés dans les réalités locales, les chefs dits traditionnels.

« La comparaison des politiques indigènes des deux puissances colonisatrices est l'objet d'une controverse déjà ancienne ; à Hubert Deschamps qui défendait la similarité sur le fond des deux politiques en arguant que tant Français que Britanniques utilisaient des chefs africains comme intermédiaires, répondit Michael Crowder qui insiste sur le contraste opposant la désinvolture avec laquelle l'administrateur français traitait son chef de canton, punissable et révocable à volonté, au respect témoigné par l'administrateur britannique au Paramount chief depuis l'étiquette jusqu'aux règles de succession.<sup>2</sup> »

Il est vrai que la chefferie des colonies françaises, devenue simple rouage administratif, perdit toute crédibilité et s'effondra complètement dès que le soutien français lui fit défaut. Comme en Guinée dans les années 1950, alors qu'elle perdure sous une forme modernisée dans les ex-colonies anglaises. Sans doute la domination britannique était-elle dans l'ensemble mieux ressentie que celle de la France : la fiscalité y était plus légère, la conscription inconnue, les règlementations de toutes sortes moins tatillonnes, les possibilités d'enrichissements plus ouvertes.

Mais la différence la plus grosse de conséquences entre les deux groupes de territoires était d'ordre culturel : dans les colonies britanniques l'instruction, souvent abandonnée aux missions, se faisait en langue vernaculaire les premières années, l'anglais venant plus tard, chose impensable en colonie française où il s'agissait d'abord d'acquérir la maîtrise de la langue et de la culture du colonisateur ; surtout, l'idéologie assimilationniste qui domina l'univers mental des élites africaines francophones jusque dans les années 1950 était inconnue en territoire britannique.

---

<sup>2</sup>Michel BROT : Problématique des frontières franco-britanniques d'Afrique occidentale

### 3 - LA CONFERENCE DE BERLIN

Conférence internationale qui se réunit à Berlin du 15 Novembre 1884 au 26 Février 1885, pour tenter de résoudre les conflits survenus entre les puissances au sujet du partage de l'Afrique.

Le litige essentiel porte sur le bassin du Congo. La France, déjà installée sur les rives du fleuve, est en différend avec l'association internationale africaine, patronnée par le roi des Belges. Le Portugal secrètement soutenu par les anglais, revendique une partie du bassin du Congo et son embouchure.

Bismarck, qui n'a aucune ambition dans la région contestée, mais désire maintenir partout pour le commerce allemand le régime de la porte ouverte, profite pour s'entendre avec Léopold II et la France. Sur la demande de cette dernière, elle accepte de présider, à Berlin, une conférence internationale à laquelle participent l'Angleterre et le Portugal.

L'acte final de la conférence garantit la libre circulation sur le fleuve Niger, et la liberté de commerce dans le bassin conventionnel du Congo. Des accords particuliers reconnaissent la possession des régions congolaises à l'association internationale africaine, permettant par là la naissance de l'Etat libre du Congo dont la création amène indirectement celle de deux grandes colonies européennes, le Congo français et l'Afrique Orientale allemande.

Il fixe également les règles du nouvel impérialisme colonial, en développant la théorie des zones d'influence : toute puissance installée sur la côte pouvant revendiquer l'intérieur à condition de l'occuper effectivement et d'en donner avis aux autres puissances signataires de l'acte.

Tout se joue en 25 ans, entre la conférence de Berlin et 1910. Ainsi 70% des frontières en Afrique sont établies durant cette période. 50%, dix ans avant la conférence de Berlin, 50%, 15 ans après la conférence de Berlin. Les frontières africaines sont tracées très rapidement, beaucoup plus vite que dans les restes du monde, et, par des forces politiques extérieures. Cependant, certains tracés, certaines frontières ont des résonances anciennes, se superposant plus ou moins à d'anciennes frontières africaines.

Aujourd'hui, en Afrique de l'Ouest, malgré l'existence incontestable d'Etats instables, la grande majorité des pays connaissent un état normal, plus ou moins stable. En effet, le problème fondamental est celui de la construction de l'Etat, et non celui de la frontière.

Les sociétés précoloniales étaient organisées selon les modes de pouvoir variables. Au sein des territoires flous, des personnes, au cours du temps, créent une structure politique, se déplacent, disparaissent...

Avec la colonisation commence l'« Etatisation » de l'Afrique mais selon une forme bien particulière : l'Etat se forme généralement autour d'un pôle fort, la capitale ou une « région ». Au-delà, la souveraineté est plus une abstraction qu'une réalité. A ces Etats sont allouées des frontières bien que celles-ci soient peu respectées, demeurant très artificielles. De part et d'autre de chaque frontière, les mouvements de biens, de services et de personnes continuent, et les groupes sociaux restent fluides. Ce qui pose à partir de cette époque le problème et la difficulté de l'administration des groupes périphériques et des régions périphériques.

Dans les systèmes précoloniaux, les mouvements de populations étaient généralement libres. Après les indépendances, la fragmentation de l'espace devient problématique. Des personnes se revendiquant d'une même identité se voient coupées, ne pouvant plus se rencontrer à la croisée des chemins à cause de la fossilisation des frontières.

Ces réalités posent des problèmes dans plusieurs pays quant à la définition de la nationalité. Et au-delà de la question de la nationalité, se pose celle des liens et des solidarités transfrontalières avec les cousins de l'autre côté. A terme, dans plusieurs pays, cette exclusion des groupes sociaux périphériques pose des problèmes au centre.

Une fois de plus, est souligné la question de la temporalité de la création des frontières africaines. Si les frontières et des Etats européens se sont créés dans le sang, la violence et le temps, ceux de l'Afrique se sont créés de manière très rapide.

## II – DEUXIEME PARTIE : LES FRONTIERES D'AFRIQUE DE L'OUEST D'AUJOURD'HUI ET SES CORROLAIRES

Le géographe Gilles Sauter avait déjà expliqué, il ya vingt ans(1982), que la notion de frontière naturelle est une aberration : une rivière, un fleuve, une vallée, et même une ligne de crête, parce qu'elle est scandée de cols, se franchissent et relient au moins autant qu'ils ne séparent. Il a aussi montré que la richesse et la créativité d'un pays reposent non pas sur l'homogénéité d'un seul peuple, mais au contraire sur l'hétérogénéité des régions, des paysages, des histoires, des cultures. C'est ce qui permet à un pays d'organiser un marché national fait de multiples complémentarités et d'inventer une culture faite de syncrétismes complexes et elle-même constamment retravaillée par l'ouverture sur l'extérieur et l'arrivée de nouveaux migrants.

Un des problèmes du continent africain est que les actes fondateurs de la frontière sont récents, et qu'ils se sont surimposés à une grille historique en grande partie différente, aussi bien sur le plan des peuples et des langues que sur celui des marchés et des réseaux économiques, qui étaient, par exemple en Afrique Occidentale, davantage orientés Est-Ouest que Nord-Sud.

Les historiens doivent être intimement conscients de deux facteurs, et doivent éventuellement essayer d'en convaincre les politiques.

L'histoire ne se refait pas, on ne peut revenir en arrière, car elle résulte d'un temps cumulé dont il est impossible de mettre des phases entre parenthèses, comme si elles n'avaient pas existé : la colonisation, même si elle a été relativement brève, a contribué à créer de nouvelles entités qu'il est désormais impossible de gommer comme si elles n'avaient pas existé ;

L'histoire implique le temps. Des décisions politiques immédiates ne résolvent pas grand-chose, y compris dans le court terme. Elles doivent être absorbées, discutées, assimilées dans le temps long par les peuples qui les vivent.

De ces constats relève, entre autres, un phénomène inséparable des frontières : le nationalisme. Or le nationalisme est un moteur actif, en particulier de conflits.

On a à faire à deux types de nationalisme : un nationalisme rêvé, celui des ethnies ; un nationalisme réel, celui des Etats.

On se trouve, par ailleurs, face à deux visions apparemment contradictoires, mais qui sont en réalité complémentaires : le pouvoir d'Etat, pour lequel la frontière est surtout une ligne à protéger au nom de la souveraineté; et les communautés locales, pour lesquelles la frontière est un espace, et le plus souvent un espace utile, qui les fait vivre par son existence même. Dans les deux cas, les frontières sont, qu'on le veuille ou non, intégrées.

La question n'est donc pas de redessiner les frontières, cela ne résoudrait rien. La nécessité est d'articuler, d'inter relier la vision d'en haut et celle d'en bas, celle de l'Etat et celle des gens. Ce n'est donc pas juste une question de frontières, et il est inutile de focaliser l'attention sur une ligne. C'est un processus à la fois politique, économique, et socioculturel.

Les questions que l'on peut se poser en historien peuvent donc être les suivantes : Peut-on faire l'économie de la phase « nationaliste » ? Les faits suggèrent que c'est bien difficile. Les observateurs internationaux parlent aujourd'hui en Afrique de régionalismes « ethniques », identiques aux nationalismes européens sous le nom de « nationalités » au XIX<sup>ème</sup> siècle. Il s'agit d'un processus analogue.

Le phénomène peut tout aussi bien provoquer des guerres frontalières que des guerres civiles. Or, une fois que l'intervention étrangère ou la guerre civile est terminée et que les plaies sont pansées, ce qui prend évidemment un certain temps, rien ne soude autant le nationalisme collectif par contraste avec les irrédentismes régionaux que la réconciliation imposée d'abord par les armes : cas du Nigéria après la tentative de sécession Igbo;

Comment résoudre la contradiction apparente entre frontière « vue d'en haut » et frontière « vue d'en bas » ? Le cas de la résorption des conflits du Nord-Mali entre nomades Touaregs et sédentaires est exemplaire. Mais il implique, outre évidemment l'intelligence politique du pouvoir central résolu à la négociation, la non-intervention de puissances internationales, financières, minières et politiques. La chance du Mali est probablement de n'intéresser personne.

A noter que les disparités démographiques peuvent aussi bien être facteurs de troubles et de conflits internes, quand des populations dynamiques et prolifiques sont, au sein d'un Etat plus vaste, accusées par leurs concitoyens d'empiéter sur leur espace vital : cas des Igbo du Nigéria ;

Comment surmonter les handicaps conjoncturels accentués par l'histoire courte de la plupart des frontières africaines ? Evidemment par une intégration au moins régionale, et si possible continentale. Il n'ya pas le choix. Si l'Afrique veut un jour ou l'autre résister aux grandes puissances, elle doit s'unir, à la fois économiquement et politiquement. C'est un processus long et complexe.

## **1. FORMATION DES ETATS-NATIONS**

Située au sud du Sahara, Afrique de l'Ouest traverse la zone aride du sahel vers les forêts tropicales proche de la côte. L'agriculture de subsistance constitue la principale activité économique, mais la sécheresse et un désert qui gagne du terrain limitent les opportunités agricoles pour beaucoup de gens.

La région est également riche en ressources naturelles, y compris le diamant, l'or, le pétrole, le bois et les ressources halieutiques. Les ressources humaines, quant à elles, constituent le meilleur atout composées de réseaux dynamiques de femmes, de jeunes, tous cherchant à améliorer leur existence, accroître leurs revenus et construire un meilleur avenir.

L'Afrique de l'Ouest est aussi une sous-région de l'Afrique Subsaharienne. Elle comprend approximativement les pays côtiers au nord du Golfe de Guinée jusqu'au Sénégal, ainsi que les pays de l'arrière-pays sahélien (**Voir annexe 4**)

### **1.1 - NOUVEAU TRACE DES FRONTIERES**

Les frontières actuelles, héritées de la colonisation, ont souvent été considérées comme artificielles et source de nombreux problèmes actuels. Ce jugement doit être nuancé.

Le tracé des frontières est effectivement pour l'essentiel issu de la colonisation. Un décompte précis des opérations de renégociation postcoloniales, révèle que, de 1960 à 1985, seuls 13% de la longueur totale des frontières ont été concernés par des rectifications, soit à peu près 10 000 sur 80 000 Km. On estime que le cinquième des frontières correspond à des tracés précoloniaux.

La limite entre le Niger et le Nigeria, qui peut paraître arbitraire car elle coupe en deux le groupe Haoussa, correspond en fait à une réalité politique précoloniale. Elle reprend en effet la frontière établie au XIX<sup>ème</sup> siècle entre l'émirat de Sokoto, né de la Djihad conduite par Ousmane Dan Fodio, et des régions Haoussa demeurées rebelles à son autorité.

Si les Européens s'étaient bornés à fonder des frontières sur un principe ethnique, leur légitimité n'en aurait pas été forcément accrue, beaucoup d'ethnies étant en perpétuelle recomposition. Les colonisateurs ont, dans de nombreux cas, pris en compte les réalités locales avec des limites fixées en accord avec les chefs locaux.

Il demeure un certain nombre de découpages étonnants qui semblent défier toute logique. Les territoires, perpendiculaires au littoral, des Etats tranches du golfe de Guinée peuvent paraître déconcertants. Ils expliquent par la combinaison des anciens comptoirs côtiers, points de départ de la colonisation, puis de la pénétration vers l'intérieur après 1885, en suivant les itinéraires précoloniaux de la traite.

La situation de la Gambie, curieux territoire enclavé au sein du Sénégal, illustre bien aussi l'ancienne rivalité coloniale entre la France et l'Angleterre.

La carte de l'Afrique de l'Ouest actuelle ne correspond pas exactement à celle de la fin de l'époque coloniale. La balkanisation apparaît beaucoup plus importante. En effet, les solutions fédérales existantes ou projetées au moment des indépendances (Afrique Occidentale Française,...) ont été abandonnées avec l'affirmation des premiers nationalismes africains. Houphouët Boigny s'est opposé à une Fédération d'Afrique occidentale française souhaitée par Léopold Sédar Senghor, dont la Côte d'Ivoire aurait fourni 40% du PNB mais la capitale établie à Dakar. Le panafricanisme imaginé par Nkrumah n'a pas résisté à l'épreuve de la décolonisation et à l'évolution dictatoriale du régime ghanéen (**Voir annexe 5**).

## 1.2 - INTANGIBILITE DES FRONTIERES AFRICAINES

« L'Unité africaine exige de chacun de nous le respect intégral des frontières actuelles, frontières héritées du système colonial. Il faut que nous prenions l'Afrique telle qu'elle est. Ici, il a été affirmé que le système colonial a divisé l'Afrique. C'est vrai. Mais l'on peut dire aussi que le système colonial a permis à des nations de naître. En effet dans la période précoloniale, l'histoire nous a appris qu'il y avait là une poussière de royaumes qui se définissaient selon des tribus ou des ethnies, mais qui aujourd'hui dans certains Etats ont transcendé ces différenciations pour constituer un véritable Etat. Si nos Nations africaines devaient se définir comme des entités ethniques parlant la même langue, ayant la même psychologie, eh bien, on ne trouverait en Afrique aucune véritable Nation. La République du Mali par exemple est constituée d'une dizaine de races, qui ont transcendé leurs différenciations ethniques pour constituer la République du Mali...<sup>3</sup> »

A partir des 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> congrès panafricains, à Kumasi (1953) et à Accra (1958), en République du Ghana, l'enjeu de la décolonisation et la confrontation Est-Ouest bouleversent la donne politique et diplomatique, donnant naissance à deux formes de Panafricanisme.

Il s'agit d'abord d'un panafricanisme maximaliste, stratégie de recomposition de la géopolitique instaurée par la conférence de Berlin (1884-1885) : la conférence avait officialisé la balkanisation du continent en une mosaïque de zones d'influence européenne. Le but ultime devient la fondation des Etats-Unis d'Afrique, susceptibles de faire du continent noir un acteur sur la scène mondiale : l'unité économique, politique et militaire est la condition majeure pour relever ce défi, estime le leader ghanéen Kwame Nkrumah<sup>4</sup>, qui lance le mot d'ordre « l'Afrique doit s'unir », auquel se rallie, en janvier 1961, le Groupe de Casablanca (Ghana, Egypte, Maroc, Tunisie, Ethiopie, Lybie, Soudan, Guinée, Mali, Algérie).

Ce pari a buté deux vulnérabilités que les présidents Kwame Nkrumah et Gamal Abdel Nasser avaient minimisées ou ignorées. D'abord, le poids des anciennes puissances coloniales : bien qu'affaiblies par la seconde guerre mondiale, soumises au nouveau leadership américano-soviétique et contraintes à la décolonisation par les Nations Unies, elles détenaient encore une capacité de pénétration forte, et donc de nuisance. Tout projet d'unification du continent africain heurtait frontalement leurs intérêts vitaux (ressources minières et énergétiques, clientélisme et réseaux commerciaux). Ensuite, Kwame Nkrumah et le groupe de Casablanca espéraient naïvement le soutien attendu du camp progressiste (Ex Union Soviétique et Chine en tête), celui des Etats-Unis, chantre de la liberté individuelle et du droit à l'autodétermination.

Or l'appui du camp progressiste est resté surtout verbal, et celui de Washington est allé aux puissances coloniales alliées, au nom d'un principe de Containment destiné avant tout à stopper l'expansion communiste dans le monde.

L'autre courant est celui d'un panafricanisme minimaliste qui a généré l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA). Cette stratégie est fondée sur le droit inaliénable de chaque Etat à une existence indépendante. Son mot d'ordre est « l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation », son principe est le respect de la souveraineté et la non ingérence dans les affaires intérieures des Etats.

---

<sup>3</sup>Modibo KEITA, premier président de la République du Mali, au sommet de l'OUA à Addis Abeba(Ethiopie) en 1963

<sup>4</sup>NKRUMAH Kwamé, premier président de la République du Ghana, un panafricaniste maximaliste opposé à la vision du panafricanisme minimaliste

Cette stratégie a été incarnée par le groupe de Monrovia, fondé dès Mai 1961 et dominé par les figures paternelles de Félix Houphouët Boigny, et de Léopold Sédar Senghor, respectivement présidents de la Côte D'Ivoire et du Sénégal.

Cela explique pourquoi le bilan de l'OUA est globalement négatif au regard des objectifs prévus, notamment à l'article 2 de sa charte fondatrice : le renforcement de la solidarité entre les Etats.

### **1.3 - DES ETATS INDEPENDANTS EN CRISE**

Dans bien des cas, les Etats indépendants ont fondé leur politique sur le maintien des cadres coloniaux sur le plan de l'administration territoriale et sur le plan économique. L'organisation territoriale est demeurée fondée sur des systèmes centre-périphérie, héritiers des spatialités coloniales privilégiant les régions développées par les européens, dans le cadre d'une économie de rente. Les autres parties du territoire sont souvent apparues comme des périphéries délaissées, abandonnées par les pouvoirs publics. L'organisation des réseaux de communication, fondée sur de simples axes reliant la capitale aux régions productrices de matières premières ou de cultures d'exportation, s'est opposée à l'unification des Etats

De même, les Etats indépendants se sont souvent montrés incapables d'encadrer les grands projets de développement et des financements internationaux (aménagement de la vallée du Sénégal, office du Niger, etc...).

Enfin, ils se sont souvent comportés comme des prédateurs, peu soucieux de redistribuer les profits de l'économie de rente à l'ensemble de la communauté nationale. Cette attitude s'est accompagnée de la mise en place de régimes autoritaires, corrompus, accaparant le pouvoir au profit d'une minorité. Cette situation pose évidemment la question du nécessaire progrès de la démocratie en Afrique, indispensable à la construction d'une véritable identité nationale commune. La faillite des Etats, l'absence de démocratie sont des éléments décisifs des crises actuelles et jouent un rôle beaucoup plus important que l'héritage du découpage colonial. C'est finalement moins la question de « l'Etat importé » qui est en cause que sa faillite.

### **1.4 - LA DELIQUESCENCE DES POUVOIRS POLITIQUES**

D'une manière générale, l'affaiblissement des Etats a entraîné de brusques flambées de violence alimentées par la pression démographique et la question foncière. Très souvent les clivages d'ordre ethnique, socio-économique ou religieux ont été manipulés par des pouvoirs aux abois.

En Côte d'Ivoire, à l'issue de la période de prospérité, la manipulation du concept d'ivoirité a permis de mettre en accusation, non seulement des émigrés burkinabés, mais également des populations du Nord, accusées de venir s'emparer des ressources des vrais ivoiriens, les bétés et les Baoulés de la zone forestière. Ces oppositions ethniques sont, dans certains cas, amplifiées par l'intolérance religieuse.

Toutefois, la progression de l'islam en Afrique n'a pour l'instant donné lieu qu'à des oppositions régionales internes aux Etats (Nigeria, Cote d'Ivoire) sans provoquer, heureusement, de véritables guerres civiles.

La perte de contrôle des Etats sur le territoire national a suscité aussi des phénomènes de recomposition territoriale, en particulier au niveau des marges et des zones frontalières. Les frontières entre le Nigeria, la Sierra Leone ou le Ghana et leurs voisins francophones, où se sont développés de nombreux trafics jouant sur les différentiels des taux de change et sur les réseaux mafieux de drogues et de diamants, etc....

L'émergence de ces territoires trans-étatiques informels révèle certes la faiblesse actuelle de nombreux Etats. Elle apparaît également comme un élément de réorganisation territoriale qui ne remet pas en cause les frontières étatiques, mais au contraire les exploite.

Pour les géopoliticiens, les conflits africains de la période récente sont indépendants de la logique des Etats. Conflits « de basse intensité », dans la mesure où ils ne remettent pas en cause les équilibres internationaux, ils se signalent par leur durée parfois interminable, ainsi que par l'absence de véritables fronts, de réelles idéologies et par l'enrôlement des « enfants soldats ».

Cette situation découle en partie de l'incapacité des Etats à assurer le contrôle de leurs territoires et la sécurité des populations. Cette impuissance est exploitée par de véritables bandes armées incontrôlées qui se substituent aux Etats défaillants et pratiquent le banditisme et le pillage des ressources nationales, à peine dissimulées par des prétextes ethniques ou des revendications politiques parfois très vagues.

La création de zones d'instabilité permet, au-delà de l'objectif de renverser certains pouvoirs, de mettre la main sur les richesses du sous-sol. Face à l'incapacité des appareils d'Etat à assurer leur sécurité, les populations cèdent souvent à la tentation de constituer des milices à leur tour manipulées par les acteurs du conflit : exemple des Kamajors en Sierra Leone.

On peut ainsi évoquer la notion de système de conflits, caractérisé par l'absence d'un véritable front, par le poids des logiques informelles, par des phénomènes de contagion et de prolifération. Ces mouvements ne se limitent pas à un seul Etat. Ils se développent à l'échelle de sous-ensembles régionaux créant de vastes zones d'instabilité : des conflits libériens et sierra léonais qui ont débordé sur toute l'Afrique de l'Ouest.

Les conflits africains ne sauraient donc se réduire à des violences ethniques. Ils font appel à des facteurs complexes et à de multiples acteurs. Il se fait aucun doute qu'au-delà de l'ingérence étrangère plus ou moins bien acceptée, l'Afrique doit trouver en son sein les moyens de circonscrire ces conflits. Les organisations africaines régionales ont un rôle essentiel à jouer.

Ainsi la CEDEAO est intervenue dans les conflits de Sierra Leone et du Liberia en créant une force internationale. Il faut toutefois retenir qu'en dépit des multiples crises survenues depuis les indépendances, aucun Etat africain n'a disparu et que les troubles récents doivent être interprétés davantage comme la résultante d'une période de crise et de recomposition que comme une véritable remise en cause des cadres étatiques.

## **1. 5- DES ETATS CONFRONTES A DES INTERVENTIONS EXTERIEURES**

Depuis les indépendances les Etats africains ont, par ailleurs, été confrontés à des interventions extérieures, de la part des anciennes métropoles, d'autres puissances ou de la communauté internationale.

Ainsi la France parfois qualifiée de gendarme de l'Afrique du fait de diverses interventions : au Tchad à trois reprises avec les opérations Tacaud(1978-1980), Manta(1983-1984), Epervier(1986), au Rwanda(1994), en Côte d'Ivoire avec l'opération Licorne en 2002 ainsi que, directement ou de façon plus masquée, par pays africains interposés, en RDC, en Centrafrique, etc....

La guerre froide a, en son temps, transposé en Afrique subsaharienne l'affrontement entre les deux blocs. L'URSS y a soutenu des mouvements de libération (comme le PAIGC de la Guinée Bissau) et certains gouvernements (Guinée, Mali, Burkina Faso, Benin,...). De leur côté, les occidentaux sont intervenus en soutien aux régimes nantis.

L'Organisation des Nations Unies(ONU) pour sa part, ses opérations de maintien de la paix reflètent le niveau de conflictualité dans la région de l'Ouest africaine. Elle a intervenu successivement au Liberia(MINUL : depuis Septembre 2003, en collaboration avec l'ECOMOG) ; en Sierra Leone(MINUSIL : depuis Octobre 1999-2000 en liaison avec la force de maintien de la paix de l'ECOMOG) ; en Côte d'Ivoire(ONUCI : depuis Avril 2004 où elle a intégré la MICECI, mission de la CEDEAO en Côte d'Ivoire ainsi que les soldats français de l'opération Licorne, mandat en collaboration avec la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest.

## 2 - LES PRINCIPAUX CONFLITS EN AFRIQUE DE L'OUEST

Depuis les indépendances, l'Afrique de l'Ouest a connu un grand nombre de conflits armés et continue à y faire plus de victimes.

En 2004, une dizaine de pays était impliquée dans des affrontements armés ou des situations de crise plus ou moins résolues : Libéria, Sierra Leone, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Mali, Sénégal, Nigeria, Niger, Guinée Bissau, Guinée, Mauritanie (**Voir annexe 6**).

Par ailleurs, les conflits qui affectent aujourd'hui ces pays présentent des aspects originaux. Il ne s'agit pas de guerres conventionnelles mais d'exactions commises par des seigneurs de la guerre agissant très largement en dehors de réelles motivations ethniques ou idéologiques.

Les conflits relatifs à la question des frontières ont davantage été liés à des crises intérieures aux Etats issus des indépendances. Il s'agit, par exemple, des tentatives de sécession du Biafra au Nigeria de 1967 à 1970, suscitées d'ailleurs par la volonté d'une partie de la population de s'approprier la rente procurée par de riches gisements miniers ; de la Casamance au Sud Sénégal.

On notera également l'existence de conflits nés, non pas du désir d'abolir les frontières coloniales, mais au contraire de les maintenir.

Un certain nombre de troubles actuels semble relever de la question ethnique. Les Peuples du Sud de la Côte d'Ivoire Baoulés et Bétés opposés aux nordistes en majorité Dioula ; les descendants d'anciens esclaves et autochtones au Libéria ; en Sierra Leone où les factions rebelles étaient opposées au gouvernement central pour des raisons plutôt économiques que politiques.

Le fait ethnique dans la région est-il conciliable avec l'Etat moderne et l'idée de Nation ? Il est difficile de nier les tensions ethniques fondées sur un certain nombre d'héritages historiques : rôle de la traite des esclaves entre les peuples négriers et leurs victimes, responsabilité du colonisateur avec, en particulier, le système de l'administration indirecte qui a privilégié certaines ethnies au détriment des autres. Il faut toutefois souligner que l'exacerbation des rivalités a été souvent ravivée dans la période récente par des tensions religieuses (Nigeria), par le contexte de pression démographique en l'absence de possibilités d'ajustements positifs, par les manipulations politiques que les gouvernements organisent eux-mêmes sur fond de crise économique et de diminution de la manne étatique (Côte d'Ivoire).

En réalité, si les clivages ethniques ont souvent été exploités, ils ne constituent pas obligatoirement un obstacle insurmontable à l'édification d'un Etat moderne. Car la multiplicité des ethnies, sans que l'une d'elles puisse s'imposer aux autres, constitue plutôt un facteur favorable d'édification de l'Etat-Nation. Quoi qu'il en soit, aujourd'hui encore, l'appartenance ethnique ou clanique est un facteur extrêmement important, à des degrés divers, de la vie des populations et de l'organisation des Etats.

Plus préoccupant, les oppositions traditionnelles entre les ethnies n'ont pas été effacées par les indépendances. La traite des esclaves, pratiquée par les populations sahariennes, a laissé de profondes séquelles.

Ainsi, dans un certain nombre d'Etats de la bande sahéenne, de la Mauritanie au Soudan, persistent de réelles oppositions entre les anciens esclaves, des peuples de cultivateurs noirs, et les descendants des négriers arabes. Il a fallu attendre 1980 pour que l'esclavage soit interdit en Mauritanie.

La ville, si elle permet un certain brassage ethnique, est bien loin d'effacer toutes les différences. De nombreux quartiers sont organisés sur une base ethnique et des guérillas urbaines peuvent s'y dérouler comme à Monrovia, la capitale du Libéria. Les tensions sont d'autant plus vives que certaines ethnies peuvent prétendre à une position dominante.

## **2.1 – LE MOUVEMENT INDEPENDANTISTE DE LA CASAMANCE AU SENEGAL**

Au Sénégal, l'Etat est parvenu à imposer dans l'ensemble du territoire sa capacité d'inclusion totale. Mais en Casamance, où les structures traditionnelles imprègnent fortement l'espace politique et culturel, l'Etat éprouve des difficultés considérables à faire prévaloir ses prérogatives. Cette imperméabilité de l'Etat aux structures ou aux cultures casamançaises pose la problématique de l'intégration de cette région dans l'espace national. Dans le cas de la Casamance, la question de l'intégration se situe à un double niveau : niveau politique et niveau économique. La volonté des pouvoirs publics de mieux intégrer cette région paraît manifeste depuis quelques années. Mais celle-ci se heurte aux différents cycles de violence que connaît cette région, lesquels contribuent à faire reculer l'échéance de l'intégration de cette partie du territoire (**Voir annexe 7**).

Depuis 1980, un conflit armé oppose l'Etat à un mouvement séparatiste qui revendique l'indépendance de la Casamance. De nombreuses tentatives de médiation et de solutions de sortie de crise n'ont pas pu dénouer les fils d'un conflit aux multiples rebondissements. La régionalisation était envisagée comme une concession faite au mouvement séparatiste. Malheureusement cette solution s'est avérée très tôt comme une voie sans issue. Par ailleurs, ce qui était au départ perçu comme un conflit local devient de plus en plus une crise internationale qui affecte l'ensemble des pays des Rivières du Sud et confère au conflit casamançais une dimension internationale.

A partir de 1990, on assiste à une radicalisation du mouvement du fait du contexte défavorable et de l'affaiblissement intérieur et extérieur de l'Etat sénégalais. Au plan interne, la libération l'année précédente des principaux responsables du MFDC avaient permis de réorganiser le mouvement rebelle. Dans la même période le Sénégal se relève d'une crise politique très tendue suite à la contestation par l'opposition des élections de 1988.

Parallèlement, le Sénégal devait faire face aux tensions frontalières avec ses principaux voisins au Nord et au Sud. A la suite du conflit avec la Mauritanie, une partie de l'armée sénégalaise est déployée le long de la frontière Nord. Au Sud, l'éclatement de la confédération de la Sénégambe fait naître des tensions entre les deux Etats, le Sénégal se reprochant à la Gambie de servir de base arrière du MFDC et d'abriter des rebelles. Avec la Guinée-Bissau le contentieux est ravivé par la découverte, aux larges de la frontière maritime du Sénégal, des gisements de pétrole offshore que les deux pays se disputent. Comme avec la Gambie, le régime Bissau-guinéen est accusé de favoritisme à l'égard du mouvement séparatiste.

## **2.2 - LA GUERRE DE SECESSION DU BIAFRA AU NIGERIA**

La guerre du Biafra ou guerre civile du Nigeria se déroula de Juillet 1967 à Janvier 1970. Ce fut un conflit à la fois politique, économique, ethnique et religieux qui débuta avec la déclaration de sécession de la région de l'Est du Nigeria qui s'autoproclama République du Biafra. La famine provoquée par le blocus terrestre et maritime des régions sous contrôle du Biafra rendit ce conflit tristement célèbre. Le peuple Igbo parle de tentative de génocide de la part du gouvernement nigérian, finalement non retenu par la communauté internationale au terme des affrontements.

A l'indépendance du Nigeria en 1960, le pays est peuplé d'environ 60 millions d'habitants dont la plupart appartiennent à trois ethnies : haoussa (plus nombreux, majoritairement musulmans et vivant au Nord), Yoruba (musulmans et chrétiens vivant à l'Ouest et au Sud-ouest), Igbo (majoritairement chrétiens et animistes, vivant au Sud-est).

Lors de la colonisation du pays, l'administration britannique avait favorisé les Igbo alors largement christianisés et alphabétisés par les missionnaires. Cette ethnie avait alors conservé son avance au niveau de l'éducation par rapport aux autres ethnies en détenant la majorité des postes dans l'administration et les commerces. De plus, c'est dans l'Est du delta du Niger où vivent la majorité des Igbo que se trouvent la plupart des mines de charbon et des réserves de pétrole du pays. De plus une alliance fut conclue entre les deux partis politiques Haoussa et Igbo qui dirigèrent le Nigeria de 1960 à 1966, excluant ainsi les Yoruba. Les différentes ethnies se sentant lésées à différents niveaux, elles s'opposèrent ainsi aux Igbo et les tensions montèrent jusqu'à atteindre leur paroxysme en 1966.

Les Yoruba soutenaient jusqu'alors un parti réformiste et d'opinion contraire au bloc conservateur des musulmans du Nord. Ils menèrent alors un coup d'Etat qui conduisit à la formation d'un parti Yoruba plus conservateur, et à une alliance avec les Haoussa.

Les composantes de cette nouvelle alliance politique exclurent les Igbo du pouvoir et les menacèrent de leur confisquer leurs richesses tirées notamment du pétrole.

En 1965, l'alliance nationale nigériane, menée par Sir Abubakar Tafawa Balewa, remporta les élections avec une écrasante majorité. Des officiers Igbo renversèrent alors le gouvernement et placèrent le Général Johnson à la tête de l'Etat.

En 1966, un autre coup d'Etat instaure un gouvernement fédéral militaire. La junte, en majorité musulmane, place à la tête de l'Etat un chrétien, Yakubu Gowon, avec pour mission de rétablir la paix dans le pays et un régime civil à son gouvernement. Mais dans le Nord du pays, en majorité peuplé de musulmans, des persécutions et des pogroms sont perpétrés sur des Igbo, ethnies chrétiennes, malgré les tentatives de Lagos de ramener le calme. Emeka Ojukwu, le gouverneur militaire de la région de l'Est, refuse alors de reconnaître l'autorité de Yakubu Gowon et la tension monte entre chrétiens et musulmans, plaçant le pays au bord de la guerre civile.

En 1967, l'accord d'Aburi est proposé au Nigeria au terme d'une médiation ghanéenne. Cet accord prévoit l'abandon de la division du pays en régions afin d'instaurer une République fédérale composée de douze Etats. Le Général Gowon propose de son côté un nouveau découpage administratif qui aurait privé les Igbo de la grande partie des ressources pétrolières.

Ojukwu rejette ces propositions et déclare que tous les revenus générés dans la région de l'Est seront réquisitionnés par le gouvernorat en termes de réparation au coût du déplacement des dizaines de milliers d'Igbo fuyant le Nord. Au courant de la même année, le conseil consultatif de la région de l'Est vote la sécession de la région. Ojukwu proclame l'indépendance de la région, qui prend le nom de République du Biafra, avec Enugu pour capitale. L'armée biafraise compte 100 000 hommes. L'état d'urgence décrété au Nigeria permet d'instaurer des mesures policières visant à reprendre le contrôle du Biafra mais sans grand succès. En représailles des actions armées du gouvernement nigérian, l'armée du Biafra pousse ses incursions jusqu'à Lagos, la capitale du Nigeria.

Ce conflit se déroule dans une certaine indifférence de l'opinion publique internationale jusqu'au milieu de l'année 1968, lorsque Biafra, victime de la famine, accuse le Nigeria de génocide envers les Igbo. Les grandes Nations choisissent peu à peu leur camp : la France du général De Gaulle fournit des armes au Biafra ; de leur côté, le Royaume Uni et l'URSS soutiennent le gouvernement fédéral et lui fournissent des armes.

Les Etats-Unis soutiennent également le Nigeria, mais s'opposent à toute vente d'armes aux deux parties. En 1967, les compagnies pétrolières Shell, BP et American Overseas annoncent leur intention de verser directement les royalties au Biafra et non au Nigeria.

L'armée fédérale engage alors les hostilités et prend peu à peu le contrôle des principales villes, tandis que le territoire du Biafra se réduit au fil des mois comme une peau de chagrin. Les différentes nations soutenaient l'un ou l'autre des belligérants par des convois d'armes, de mercenaires et de conseillers militaires. Avec la chute de Port Harcourt en 1968, le Biafra se trouva définitivement privé d'un accès à l'océan atlantique. La stratégie d'étouffement des poches de résistance biafraise par l'armée fédérale conduisait irrémédiablement à l'écrasement sanglant de la révolte.

A partir de 1968, les deux armées maintiennent leurs positions et aucune ne parvient à progresser significativement. La population civile, coincée entre deux feux et craignant des massacres de la part de l'armée nigériane, n'a d'autres choix que de soutenir le gouvernement du Biafra et de se déplacer de camps en camps de réfugiés. Le blocus terrestre et maritime de la poche biafraise où sont coincés des millions de personnes sur quelques milliers de kilomètres carrés entraîne alors une terrible famine où deux millions de personnes environ mourront de faim, de soif et d'épidémies.

La médiatisation de cette famine qui montrait des enfants et des réfugiés faméliques et le cri d'alarme du gouvernement du Biafra accusant la Nigeria de génocide et d'aggraver la famine déclencha un élan humanitaire international. Un pont aérien transportant vivres et médicaments fut mis en place, ce qui permit d'enrayer en partie la crise. Ces convois aériens humanitaires furent dénoncés par le Nigeria, qui les soupçonnait de servir de couverture à l'envoi d'armes et de mercenaires. Ces suspicions allèrent jusqu'à inciter l'armée nigériane à abattre en plein vol un avion du comité international de la croix rouge.

En 1969, quatre offensives nigérianes composées de 120 000 hommes au total ont eu raison des dernières positions biafraises. Emeka Ojukwu prend alors la fuite vers la Côte d'Ivoire et charge son premier ministre de régler les détails de la capitulation. Celui-ci signe en 1970 un cessez-le-feu immédiat et sans conditions. Les derniers combats cessent et le Biafra est officiellement réintégré au sein du Nigeria.

La reconstruction du Nigeria fut relativement rapide grâce à l'argent du pétrole extrait de l'ex-Biafra. Le maintien d'un régime fédéral militaire mécontenta les Igbo qui jugeaient les retombées économiques insuffisantes. Une loi stipulant qu'aucun parti politique ne pouvait être basé sur les ethnies ou sur les tribus fut adoptée. Mais son application ne fut pas aisée et les tensions ethniques refirent surface. Aujourd'hui, à plus de 70 ans et candidat à l'élection présidentielle nigériane de 2003, Ojukwu dénonce toujours les conditions de vie des quinze millions d'Igbo parmi les cent cinquante millions d'habitants du Nigeria et la persistance des nombreux problèmes qui avaient conduit à la guerre en 1967.

### **2.3 - LE CONFLIT DE LA BANDE DE L'AGASHER ENTRE MALI - BURKINA FASO**

Le conflit pour le contrôle de la bande de l'Agasher en zone sahélienne longue de 2 275 Km, les deux Etats se disputent la partie Nord (même population de part et d'autre et convergence de l'eau, une frontière arbitraire qui demande un accord entre les Etats mais qui a entraîné des affrontements entre 1975 et 1985).

Le Mali invoquant un droit historique des populations d'éleveurs nomades venus du Nord, le Burkina Faso s'appuyant sur des cartes coloniales où apparaissent les frontières administratives intra-impériales.

### **2.4 - LA REBELLION TOUAREG DU MALI**

Le Nord-Mali correspond à l'espace géographique des trois régions économiques et administratives de Tombouctou, Gao et Kidal. Dans cette région, les populations blanches nomades du Sahara (touaregs et maures) cohabitent avec les populations noires d'agriculteurs et d'éleveurs.

Cette région est traversée depuis l'accession du Mali à l'indépendance par des rébellions armées (1962-1964) que les différents gouvernements ont essayé d'enrayer en vain par la répression.

A partir de 1972, une sécheresse persistante s'installe dans cette zone, anéantit les troupeaux, richesse principale des populations nomades. Appauvries, elles cherchent refuge dans les pays voisins, notamment l'Algérie et le Lybie. En Lybie les jeunes sont enrôlés dans la légion islamique et reçoivent une formation militaire et idéologique. Certains de ces jeunes immigrés formeront les mouvements qui déclenchent les hostilités en Juin 1990.

Pour mettre fin au conflit, le gouvernement du Général Moussa Traoré choisit la répression qui fait nombreuses victimes innocentes. En 1991, ce gouvernement militaire est renversé et remplacé par un autre qui décide de prendre à bras le corps ce problème du Nord. Il signe avec les rebelles le pacte national le 11 Avril 1992 qui prévoit notamment : l'intégration des ex-rebelles dans les services publics (corps en uniforme et administration générale) et dans les activités

Socio-économiques ; l'allègement du dispositif militaire dans les régions du Nord ; le retour de l'administration et des services techniques dans le Nord ; la reprise des activités économiques et la mise en œuvre de programmes de développement socio-économique d'envergure pour le moyen et long terme ; le retour des réfugiés ; la mise en œuvre du programme de décentralisation.

Mais ces Accords ne peuvent empêcher le retour de la violence car une fraction des rebelles réclame une application immédiate des Accords, ce que le gouvernement ne peut faire de moyens. De 1994 à 1995 la situation est marquée par la reprise des combats, les exactions contre les populations civiles et les rebelles. C'est autant cette période qu'apparaît le mouvement Ganda Koy « les maîtres de la terre ». Il utilise l'exaspération des populations sédentaires lassées d'être victimes d'attaques des rebelles Touaregs. La crise prend une connotation raciale remettant au goût du jour les rapports conflictuels séculaires sédentaires nomades blancs-noirs.

Confrontée à cette crise très grave, le nouveau gouvernement du Président Alpha Oumar Konaré adopte une stratégie de traitement cohérent et profond de l'ensemble des problèmes avec l'implication active de la société civile, des pays concernés de près ou de loin par le conflit (Mauritanie, Algérie, et la sous région ouest africaine) et l'appui des partenaires au développement.

La médiation nationale est menée par la société civile à travers des chefs traditionnels, des personnalités religieuses, des notables, des cadres de l'Etat issus du milieu et les organisations féminines.

Ces rencontres ont eu un grand impact sur la réconciliation et au cours desquelles, les communautés se sont rappelées mutuellement que dans l'histoire, elles ont constitué et géré ensemble des Etats comme l'Empire du Ghana, l'Empire du Mali, Le Royaume Songhaï et la confédération Touareg Iwillimidère de la Boucle du Niger, et qu'elles ont toujours entretenu une culture de paix qu'elles se doivent toujours de sauvegarder.

Cette crise a des ramifications dans toute la sous-région car ce peuple est éparpillé à travers la sous-région (Mauritanie, Mali, Niger, Burkina Faso, Algérie, Sénégal, etc.... **Voir annexe 8**). Ce qui donne à ce conflit une dimension sous-régionale que le gouvernement malien a intégré en acceptant les pays voisins comme facilitateurs (Algérie et Mauritanie). Mettre fin au conflit, suppose aussi qu'on coupe les sources d'approvisionnement en armes. Ainsi sous l'impulsion du Mali, les pays d'Afrique Occidentale ont adopté un moratoire sur la fabrication, l'importation et l'exportation des armes légères en Afrique de l'Ouest.

## **2.5 - LA CRISE DE BAKASSI ENTRE CAMEROUN ET NIGERIA**

Rares sont ceux pour qui la péninsule de Bakassi, riche en ressources, et la zone frontalière entre le Cameroun et le Nigeria, qui s'étend sur 1600 Kms de long et va du lac Tchad au Golfe de Guinée, constituent un bout de territoire stratégique. Pierre d'achoppement entre les deux pays depuis 1913, ce territoire a pourtant engendré des hostilités et des affrontements militaires entre le Cameroun et le Nigeria au début des années 90. A partir de cette période les relations entre les deux pays ont connu des tensions régulières. Malgré quelques périodes de détente, dépendant des humeurs des dirigeants politiques tant militaires que civils nigériens, il ya lieu de s'interroger sur la durabilité de cette paix apparente par rapport aux enjeux économiques et stratégiques que représente la péninsule pour les deux pays.

C'est dans cette précarité que surviendra en Décembre 1993, la crise de Bakassi sous le règne du Président Sami Abacha, et que le Cameroun saisira la Cour Internationale de Justice de la Haye (CIJ) pour un règlement de cette crise. Aujourd'hui, après l'arrêt de la CIJ en Octobre 2002, reconnaissant la souveraineté camerounaise sur la péninsule de Bakassi, le Nigeria n'a pas encore évacué tous les territoires occupés.

L'analyse de la situation montre que le Nigeria, compte tenu des enjeux géoéconomiques importants et des fortes pressions internes surtout des indépendantistes de la région, n'est pas prêt à s'exécuter facilement. Il va falloir que l'ONU et la communauté internationale s'impliquent davantage pour exercer la pression nécessaire sur lui.

## **2.6 - LA GUERRE CIVILE DU LIBERIA**

Le Libéria devient une République indépendante en 1847. Le suffrage censitaire permet aux Américano-Libériens de conserver le pouvoir durant un siècle. En 1931, la Société des Nations condamne les conditions de travail forcé imposées aux autochtones par les Américano-Libériens pour le compte de multinationales de l'industrie du caoutchouc. Le scandale contraint le gouvernement à la démission.

En 1936, le nouveau gouvernement interdit le travail forcé. Néanmoins, les autochtones, privés de droit de vote, restent des citoyens de seconde zone. C'est en Mai 1945 que le Président William Tubman accorde le droit de vote aux autochtones. A partir de 1960, le Libéria entre dans une période de vingt années de prospérité, grâce à des concessions offertes à des multinationales étrangères (principalement américaines et allemandes) pour l'exploitation des gisements de minerai de fer.

En 1971, William Tolbert, Vice –Président depuis 1951, accède à la présidence suite à la mort du Président Tubman. La politique économique qu'il mène accroît le clivage entre américano-libériens et autochtones. Et le 12 Avril 1980, le gouvernement est renversé lors d'un coup d'état mené par Samuel Doe, un autochtone qui prend le pouvoir. Il instaure rapidement une dictature.

C'est l'ère des turbulences qui commence. De 1989 à 1997, une désastreuse guerre civile s'éclate au Libéria. Elle a coûté la vie à près de 150 000 personnes, des civils pour la plupart, et a provoqué un effondrement total de l'Etat. Des milliers de personnes ayant été déplacées à l'intérieur du Libéria et hors de ses frontières, quelques 850 000 personnes se sont réfugiées dans les pays voisins. Les combats ont commencé à la fin de l'Année 1989 et au début de l'année 1990, causant plusieurs centaines de morts lors des affrontements entre les forces gouvernementales et les combattants se réclamant d'un groupe d'opposition, le National Patriotic Front of Liberia (NPFL), dirigé par un ancien membre du gouvernement, Charles Taylor.

En 1989, le NPFL sous l'autorité de Charles Taylor, s'organise. La révolte gagne rapidement l'ensemble du pays sans rencontrer de résistance sérieuse de la part des forces gouvernementales. Néanmoins, l'avancée est stoppée aux portes de Monrovia.

Dans le même temps, les membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) décident l'envoi de sa force d'interposition, l'Economic Community of West African States Cease-fire Monitoring Group (ECOMOG), composée de 4 000 hommes.

L'ONU a appuyé l'action menée par la CEDEAO pour mettre fin à la guerre civile, notamment la création du groupe d'observateurs militaires en 1990. En 1992, le Conseil de Sécurité a imposé au Libéria un embargo sur les armes et le Secrétaire Général a nommé un représentant spécial chargé de faciliter les pourparlers entre CEDEAO et les belligérants.

En 1990, un désaccord au sein du NPFL conduit Prince Johnson à faire sécession, et à créer L'Independent National Patriotic Front of Liberia (INPFL) avec un millier de dissidents. Le 9 Septembre 1990, le Président Doe est assassiné par Prince Johnson. La situation s'enlise. Des chefs de guerre créent de nouvelles factions dissidentes. Les tentatives de résolution du conflit par la CEDEAO restent vaines.

Après la signature de l'Accord de paix de Cotonou (Bénin) en 1993, négocié grâce à la CEDEAO, le Conseil de Sécurité a créé la mission d'observation des Nations Unies au Libéria (MONUL), qui avait pour mandat notamment de contrôler le respect de l'Accord de Paix, et d'en vérifier l'application impartiale par toutes les parties.

La MONUL a été la première mission de maintien de la paix que l'Organisation des Nations Unies a entreprise en coopération avec une mission de maintien de la paix déjà mise sur pied par une autre organisation. Malheureusement la guerre civile se poursuivra progressivement de 1997 à 2003 après que l'ECOMOG et la MONUL ont quitté le Libéria.

## **2.7 - LA GUERRE CIVILE DE LA SIERRA LEONE**

La guerre civile fut déclenchée par un groupe armé se nommant le Revolutionary United Front (RUF), avec à sa tête Foday Sankoh. Ce groupe est très proche de Charles Taylor, et on peut voir la guerre civile de la Sierra Leone comme une extension de celle du Libéria.

En 1991, le RUF, composé d'une centaine de combattants, attaque deux villages de l'Est du pays. Les troupes gouvernementales de la Sierra Léone sont alors envoyées par le Général Joseph Momoh, au pouvoir depuis 1985. Du fait que les militaires et le RUF ne peuvent gagner du terrain l'un sur l'autre, des tensions naissent au sein de l'armée de la Sierra Leone. Un capitaine, Valentine Strasser, prend le pouvoir. Il crée le Conseil national provisoire de gouvernement (NPRC), déclare l'état d'urgence et suspend certaines dispositions de la constitution.

Le 29 Décembre, à la suite d'une tentative de coup d'état, le NPRC fait exécuter 26 militaires soupçonnés de rébellion. En 1992, en protestation des exécutions sommaires, le Royaume Uni décide de suspendre son aide économique à partir de 1993. Suite aux pressions internationales, Valentine Strasser déclare, en 1993, qu'il organisera des élections vers fin 1995.

De Janvier à Mai 1995, le RUF continue de mener des attaques dans la Sierra Leone. Petit à petit, le RUF se rapproche de la capitale. Prenant peur, le gouvernement décide de demander une aide extérieure. C'est ainsi que les Gurkhas, des auxiliaires asiatiques de l'armée britannique, puis la société militaire privée Sud-africaine executive outcomes, ainsi que les Kamajors, des chasseurs locaux, prêtent main forte. En Octobre, une nouvelle tentative de coup d'état est déjouée alors que le Président Strasser est à l'étranger.

En 1996, le vice-président Julius Maada Bio organise un coup d'état et écarte Strasser du pouvoir. Le nouvel homme fort de la Sierra Leone commence alors à entamer des négociations avec le RUF. En Mars, des élections multipartites sont organisées. Elles portent Ahmad Tejan Kabbah, leader du Sierra Leone People Party (SLPP) au poste de président de la République avec 59,5% des voix.

En 1997, Foday Sankoh est arrêté au Nigeria pour détention d'une arme à feu. Le RUF déclenche alors des attaques dans toute la Sierra Leone. Le 25 Mai, Armed Forces Revolutionary Council (AFRC), conduite par Johnny Paul Koroma, constituée d'un groupe d'anciens membres de l'armée de la Sierra Leone prend le pouvoir lors d'un coup d'état. Quelques temps après, le RUF et l'AFRC décident de s'allier pour diriger le pays.

Le 29 Août, la CEDEAO donne mandat à sa force d'interposition (ECOMOG) pour remettre le président élu, Kabbah, à son poste. Des forces armées s'organisent pour résister contre le RUF et l'AFRC. Ces forces se font appeler les Civil Defense Forces (CDF).

En 1998, le RUF et l'AFRC sont chassés du pouvoir par l'ECOMOG ; Le gouvernement de Kabbah retourne au pouvoir officiellement le 10 Mars. Le 13 Juillet, la mission d'observation des Nations Unies en Sierra Léone (MONUSIL) est créée pour veiller au désarmement des anciens combattants, à la bonne exécution de l'action humanitaire et au respect des droits de l'homme.

Le 23 Octobre, Foday Sankoh est condamné à la peine de mort par la Haute Cour de justice de Freetown. Le Colonel Sam Bockarie, nouveau chef du RUF, menace de tuer tout ce qui est vivant s'il advenait quelque chose au chef historique du mouvement.

Fin 1998, une offensive massive permet au RUF et à l'AFRC d'occuper pendant trois semaines en Janvier 1999 la capitale du pays, Freetown. Durant ces trois semaines, la capitale est mise à feu et à sang lors de l'opération « No living thing ». Le résultat est dramatique, plus de 6 000 morts seront recensés et des dizaines de milliers de personnes quittent la capitale comme ils peuvent.

En 2001, la résolution 1343 du Conseil de sécurité de l'ONU est votée. Elle décrète un embargo sur les armes à destination du Libéria. Il exige également qu'il cesse son soutien au RUF et prenne des mesures concrètes pour arrêter le trafic et la vente de diamants provenant de Sierra Leone. Fin 2001, plus de 3 000 enfants soldats sont relâchés par le RUF et les CDF. Le RUF s'engage également à relâcher les femmes sierraleonnaises et guinéennes enlevées.

En Janvier 2002, plus de 47 000 combattants sont désarmés et démobilisés. La guerre civile de Sierra Leone prend officiellement fin le 18 Janvier.

Parlant des victimes, cette guerre a fait entre 100 000 et 200 000 morts. Plusieurs milliers de personnes ont été mutilées délibérément, notamment par l'amputation des mains pour les empêcher de travailler et surtout de voter. Plus de 2 millions de personnes (le tiers de la population) ont été déplacées. En plus de cela, des enfants (filles et garçons) ainsi que des femmes ont été enlevés pour être transformés en soldats de la rébellion.

Il faut enfin ajouter que le Libéria de Charles Taylor est le principal responsable de la guerre civile de la Sierra Leone. Car celui-ci a toujours désiré étendre sa domination aux riches provinces diamantifères de la Sierra Leone. C'est pour cette raison qu'il a toujours soutenu, militairement, économiquement et politiquement, le RUF de Foday Sankoh.

## 2.8 - LA GUERRE CIVILE DE COTE D'IVOIRE

La possibilité de conduire la lutte politique par le recours à une rébellion armée et à un coup d'Etat a été banalisée lors de la tentative réussie du Général Guéi qui arriva à la tête de l'Etat en Décembre 1999. Les principaux partis de l'opposition politique, en particulier le RDR que dirigeait Alassane Ouattara et le FPI que présidait Laurent Gbagbo, acceptèrent de légitimer cette opération. Chacun de ces deux leaders a cru pouvoir tirer parti de la situation à son propre bénéfice, c'est-à-dire au bénéfice de son arrivée au pouvoir. Dès lors les méthodes prises par la lutte politique n'ont plus connu de limites civiques. Le Président Gbagbo a été légalement élu en Octobre 2000, mais les candidats des très influents partis que sont le RDR et le PDCI avaient au préalable été éliminés par la cour suprême. Il n'y eut donc pas en Octobre 2000 d'authentique compétition électorale pour l'accès à la présidence de la République. Dès cette époque, la dégradation de la vie politique a laissé la place libre à une violence publique constante, dans les discours et dans les actes.

Cette situation, cette brutalisation de la vie publique a développé nombre de rancœurs et d'antagonismes. Il faut bien constater que les leaders ont contribué à creuser ces divisions entre ivoiriens. C'est ce climat qui rend possible l'éclatement d'une guerre civile en Septembre 2002.

Que recouvre précisément le concept d'ivoirité ? Ce concept d'ivoirité ne recouvre rien de précis. En 1995-1996, il a été popularisé par le Président Bédié selon qui ce concept avait comme objectif de forger une culture commune pour tous ceux qui vivent sur le sol ivoirien, étrangers comme nationaux. A côté de cette vision culturaliste, les leaders politiques, à l'exception d'Alassane Ouattara, ont exploité le concept de manière nationaliste, intransigeante et fréquemment xénophobe, au gré de leurs calculs et de leurs intérêts du moment.

En fait l'exploitation de l'ivoirité dans le jeu politique a eu pour objectif principal, voir unique, l'élimination d'Alassane Ouattara de la compétition présidentielle. Pour atteindre cet objectif, des campagnes de presse forcenées ont été conduites, qui, en mettant en cause la nationalité ivoirienne de Ouattara, exacerbèrent les inquiétudes de populations qui se sentaient de ce fait, elles mêmes comme Ouattara, rejetées de la vie publique. C'est en servant à ce type de campagnes que le concept d'ivoirité a pris toute sa force négative, en devenant le support idéologique qui justifiait des actes et des propos xénophobes, des agressions brutales contre les étrangers, la mise en doute de l'identité authentiquement ivoirienne des populations portant des patronymes malinké.

Au recensement de 1998, la Côte d'Ivoire comptait 26% d'étrangers. La communauté étrangère la plus importante est celle des Burkinabés (56% des Etrangers) suivie des Maliens et des Guinéens. Simultanément les rumeurs affirment que les étrangers représentaient près de 40% de la population totale, ce qui est l'une des nombreuses inventions à visée xénophobe que des médias ivoiriens ont banalisées.

Qui sont les rebelles et qui les arme ? Il a été reconnu par tous les observateurs que les rebelles disposaient d'un armement de qualité dès le début de leur action. Aucune enquête fiable n'a à ce jour établi l'origine du financement de ces armes. Ce point fait l'objet de rumeurs et de campagne qui accusent sans preuve tel ou tel pays d'armer les rebelles. Les rebelles n'ont jamais indiqué d'où provenaient les ressources qui, leur ont permis de s'équiper. La rébellion a été préparée au Burkina Faso par des militaires ivoiriens qui, pour la plupart d'entre eux, ont été proches du Général Guéi en 1999-2000. Par la suite ces cadres ont recruté dans les territoires qu'ils contrôlent.

Parmi les leaders politiques, Guillaume Soro, secrétaire général du principal mouvement rebelle (Mouvement Patriotique de Côte d'Ivoire ou MPC), a été précédemment secrétaire d'un syndicat étudiant proche du Front Populaire Ivoirien (FPI) de Laurent Gbagbo puis, lors des élections législatives de Décembre 2000, suppléant d'une candidate présentée par le RDR, Henriette Diabaté ; Louis Dacoury Tabley, actuel responsable des Relations Extérieures du MPC, a longtemps été l'un des premiers responsables du FPI, parti de Laurent Gbagbo. Les liaisons éventuelles entre la rébellion et des partis politiques reconnus demeurent mystérieuses.

La diplomatie française a agi en faveur du dialogue entre les différentes parties aux conflits. Elle a poussé aux négociations alors même que les deux parties privilégiaient l'option militaire. Ce sont ces pressions qui ont abouti en Janvier 2003 à la réunion de Linas-Marcoussis et aux accords de Kléber.

Eviter les pires affrontements a été une raison décisive de l'intervention militaire : jusqu'à présent cet objectif a été atteint.

Les forces en présence comprenaient : l'Armée ivoirienne composée des forces armées nationales ivoiriennes (FANCI) ; les mouvements rebelles comprenant le mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI), le mouvement populaire du grand ouest (MPIGO), le mouvement pour la justice et la paix (MJP) ; les forces françaises (43<sup>ème</sup> BIMA) ; la communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ; l'Organisation des Nations Unies (MINUCI) (**Voir annexe 9**).

### **3. RECHERCHE DE LA STABILITE POUR LA PAIX**

En dépit des crises, il faut souligner des succès engrangés par un certain nombre d'Etats, dans leur construction nationale, depuis leur indépendance. L'aménagement du territoire est un moyen essentiel pour leur permettre d'entraîner l'adhésion des populations à l'idée nationale. Presque tous les Etats de l'Afrique de l'Ouest offrent un bel exemple de construction d'une Nation en dépit de la multitude d'ethnies, menée dans le cadre d'une politique volontariste originale mise en œuvre par le Gouvernement en place. De même, certains dépourvus de toute construction étatique ancienne, ont entrepris une politique de grandes infrastructures de transport, associant finalité politique et économique.

#### **3.1 - APPRENTISSAGE DE LA DEMOCRATIE**

A la fin des années 80 et au début des années 90, les débats sur la démocratisation en Afrique étaient dominés par la controverse sur l'influence respective des facteurs externes et internes dans le déclenchement de ce phénomène historique.

La revendication démocratique telle qu'illustrée par le pluralisme politique et identitaire actuel, plonge ses racines dans l'échec du parti unique en tant qu'instrument de construction de l'Etat-Nation qui avait été le projet politique des coalitions de libération anticoloniale.

En effet au terme de près de décennies, le bilan de la démocratisation reste très contrasté. La quasi-totalité des pays de la sous-région offre de nombreux signes d'instabilité politique durable. Certains sont en proie à des conflits non encore apaisés. D'autres avec l'appui de la communauté internationale, cherchent avec beaucoup de difficultés, la voie de la paix civile. D'autres encore connaissent des soubresauts qui témoignent des multiples séquelles des périodes d'exception. Pour tout dire, l'Afrique de l'Ouest vit une période de transition démocratique particulièrement heurtée.

Dans un tel contexte de méfiance systématique, le rythme de la démocratisation connaîtra sans aucun doute un pas assez lent.

Dans un contexte où la pauvreté s'étend, la démocratie politique se trouve menacée en permanence. En plus des conflits et de la pauvreté, un troisième facteur défavorable au processus démocratique, découle des leaders politiques. Ces derniers, particulièrement ceux qui sont au pouvoir, sont prompts à signer des engagements internationaux sur les principes de bonne gouvernance mais dans la pratique, ils se livrent très souvent à des manipulations de la constitution, des lois et règlements en matière électorale en vue de se maintenir ou de se perpétuer au pouvoir.

Des leaders de l'opposition qui ne manquent pas de dénoncer ces telles dérives des tenants du pouvoir, ne sont pas aussi indemnes des mêmes travers. Plus grave, certains d'entre eux les reproduisent avec autant, sinon plus de zèle, une fois installés au pouvoir.

Ainsi, le processus de démocratisation tel qu'il se déroule, soulève la question générale de la crédibilité du leadership africain. La cohérence entre le discours et le pratique politique se pose de façon générale. Autrement dit, bien des interrogations sont soulevées quant à la pertinence de maints projets politiques par rapport aux défis d'un développement durable.

Par ailleurs, les politiques économiques en cours et qui demeurent marquées par les conditionnalités telles que les privatisations au profit exclusif des firmes multinationales et la suppression des subventions aux secteurs économiques vitaux (santé-éducation) constituent des obstacles tout aussi évidents à la démocratisation.

La démocratie qui induit le pouvoir de représentation ne peut revêtir tout sens si elle ne s'accompagne de la liberté de définir les choix économiques et sociaux conformes aux véritables besoins et aspirations des populations. Or en l'état actuel, les programmes d'ajustement structurel, comme les documents stratégiques de réduction de la pauvreté, constituent des recettes concoctées plutôt par les bailleurs de fonds que les acteurs nationaux, y compris les exécutifs, les assemblées législatives qui se contentent de les avaliser comme lois ou décisions à appliquer.

Au cours de ces exercices, la participation des populations n'est souvent que formelle. Pour l'essentiel, tout se décide en dehors d'elles. Ce qui ne peut que conduire au rejet, à la méfiance, au mieux à l'indifférence par rapport à de telles initiatives.

En dépit des obstacles sus mentionnés, la marche de notre sous-région vers une démocratie apaisée se trouve cependant favorisée par d'autres facteurs qui ne cessent de s'affirmer au cours de la dernière décennie. Dans tous les pays, une opinion publique est née et ne cesse de se consolider comme un facteur moral qui pèse sur les gouvernants et les acteurs de tous bords. La diffusion des idées favorisées par les grands moyens de communication de masse et l'urbanisation accélérée, jouent à cet égard un rôle déterminant.

L'écho des luttes des peuples à travers le monde tel que rapporté par les médias, exerce incontestablement une influence sur le comportement de l'opinion publique africaine dans son ensemble.

L'on assiste partout à la montée des mouvements citoyens avec l'élargissement et le renforcement des capacités de la société civile, même si ces capacités dépendent encore pour l'essentiel de l'appui extérieur. Les organisations de défense des droits de l'homme ont, à côté de certaines forces politiques et des syndicats, contribué de par leur action, au recul de l'arbitraire des pouvoirs établis.

De plus, la démocratie politique doit s'articuler à la lutte pour la démocratie économique. Les deux demeurent étroitement liées. Dès lors, elles ne peuvent que conduire à une consolidation du processus démocratique. Du coup, toutes les énergies créatrices des différentes composantes des nations pourraient être mises à contribution, valorisées, pour un développement soutenu de nos Etats, de notre peuple.

Ces perspectives interpellent au premier chef la responsabilité du leadership africain. Un mouvement citoyen autonome et dynamique peut et doit contribuer, par sa pression constante à l'émergence d'un leadership conscient et responsable.

### **3.2 - POLITIQUES REGIONALES D'INTEGRATION**

La **CEDEAO**<sup>5</sup> est l'organe intégrateur au niveau politique. Créée en 1975 (réformée en 1992) elle regroupe quinze pays, dont les huit de l'**UEMOA**<sup>6</sup>, elle-même mise en place en 1994 à la suite de la dévaluation du franc CFA. Si ces deux organismes s'emboîtent d'un point de vue juridique, il n'en est pas de même sur le plan de la géographie. L'UEMOA concerne l'espace francophone et laisse à l'écart, notamment, le Ghana et le Nigeria. L'absence du Nigeria pose de nombreux problèmes en raison de sa taille, du caractère industriel de son économie et de son influence sur ses voisins. Quant au Ghana, son absence forme un creux et pose le problème de cohérence, notamment en ce qui concerne l'accompagnement de la métropolisation de la côte.

---

<sup>5</sup>Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, créée à Lagos(Nigeria) le 28 mai 1975 dont l'objectif majeur reste la constitution d'un vaste marché commun et s'est également dotée d'un force militaire d'interposition ECOMOG

<sup>6</sup>Union économique et Monétaire Ouest Africaine créée le 10 janvier 1994 dont la mission principale reste la consolidation du cadre macro-économique des Etats membres à travers l'harmonisation de leurs politiques économiques ainsi que le renforcement de leur monnaie commune

A ces difficultés de la monnaie commune s'ajoutent celles des pays de la zone possédant des monnaies locales.

Les arguments en faveur d'une intégration régionale en Afrique de l'Ouest sont nombreux : faiblesse des échanges intra régionaux, frontières poreuses, marchés internes exigus, infrastructures déficientes, faible diversification des appareils productifs. Malgré le fait que les projets régionaux soient anciens, ceux-ci n'ont jamais réellement abouti. Ils ont cependant marqué les relations entre les Etats, au travers de l'UEMOA et de la CEDEAO.

La construction régionale repose sur deux axes : une dimension politique et une dimension économique.

Avant d'analyser ces deux arguments, nous présenterons à grands traits cette portion du continent africain. L'Afrique de l'Ouest comprend près de 250 millions d'habitants, soit presque autant que les Etats-Unis avec les densités sensiblement identiques.

Elle est organisée en trois grandes zones : une zone sahélo-guinéenne, ouverte sur la mer plus que sur l'espace intérieur, formée par le Sénégal, la Gambie, la Guinée-Bissau, la Guinée, le Cap vert, la Sierra Leone ; une zone forestière, au sud, ouverte sur la mer autour du Golfe de Guinée, formée par la moitié sud des pays côtiers : Nigeria, Benin, Togo, Ghana, Côte d'Ivoire, le Liberia ; une zone sahélienne, caractérisée par la désertification, une faible pluviométrie, un manque d'eau : le Burkina Faso, le Niger, le Mali, la Mauritanie. C'est la zone la plus vaste et forme près de la moitié de la sous-région.

En termes de découpage géographique, l'Afrique de l'Ouest est déséquilibrée, avec un géant Nigérian fort de plus de 120 millions d'habitants et des petits pays ne dépassant pas le million. Le Nigeria représente donc près de la moitié de la zone en termes de population.

Parlant d'argument politique, le rêve du panafricanisme est ancien. Depuis la naissance de l'OUA, l'Afrique est donc à la recherche de son unité régionale et continentale.

Cette volonté est liée au fait que les découpages frontaliers, issus de la conférence de Berlin à la fin du XIXème siècle et voulus par les colonisateurs pour des raisons économiques ou militaires stratégiques, sont inadaptés aux réalités du peuplement et de la mobilité. Le tracé vertical des pays côtiers correspond à la volonté de drainer les richesses vers les ports, ou à celle de donner aux zones sahéliennes un débouché sur la mer. La création de ces espaces couloirs, de petite taille et sans réelle homogénéité, pose problème. Les pays sahéliens, vastes et peu peuplés ont des difficultés à assumer leur souveraineté nationale et à freiner les velléités indépendantistes. L'espace occupé et exploité ne représente pas plus du quart de l'ensemble national.

Mais ces frontières demeurent figées par une conférence de l'OUA qui, dès les débuts des indépendances (1960), craignant une implosion du continent, réaffirme l'intangibilité des frontières. Dans ces conditions, l'intégration régionale peut permettre de dépasser le problème des frontières en facilitant l'insertion des économies nationales dans le commerce mondial et amplifier leur poids dans les négociations internationales. La globalisation aggrave la pression entre les Etats en mettant les régimes et les formes de gouvernance en concurrence et la régionalisation est donc perçue comme une réponse à ce défi.

Quant à l'argument économique, l'intégration doit préparer l'insertion au marché mondial, créer un grand marché et un système productif s'appuyant sur des complémentarités de production. En Afrique de l'Ouest, c'est la CEDEAO qui devrait constituer cette zone de libre-échange euro-africaine. Les négociations sont entamées depuis 2003. Le but est d'établir, pour 2020, des zones de libre-échange dans ces régions. Le développement devrait découler de l'élargissement des marchés, de l'exploitation d'économies externes et de rendements croissants, de l'attraction des investissements étrangers, et de l'apprentissage progressif de la concurrence mondiale.

L'UEMOA doit permettre la garantie des critères de convergence : maîtrise de l'inflation et de l'endettement, politiques sectorielles en faveur de la construction d'un marché commun. Jusqu'à ce jour, les politiques régionales ont eu deux objectifs : la levée des entraves au commerce et à la circulation des biens et des personnes ; l'unification des cadres juridiques de l'activité marchande et l'harmonisation de la réglementation économique.

La construction d'un marché régional implique celle d'infrastructures comme support des échanges. Un programme routier est mis en place et concerne aussi bien la construction de routes que la facilitation des transports et du transit.

Si l'espace CEDEAO semble pertinent, l'action de l'UEMOA est plus efficace. Les mécanismes de décision au sein de l'UEMOA et de la CEDEAO sont inversés. En CEDEAO, la décision est politique et constitue un effet d'annonce, adoptée sans calendrier précis. Lorsqu'une décision est prise, rien n'est acquis : elle doit être approuvée par les Etats membres. Au sein de l'UEMOA, c'est l'inverse, l'analyse précède la décision. Au-delà de ces différences, ces deux organismes ont un même objectif : libéraliser et fluidifier les échanges, créer un tarif extérieur commun et favoriser l'union monétaire.

### **3.3 - LE NOUVEAU PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE**

Le **NEPAD**<sup>7</sup> est une promesse faite par des dirigeants africains, fondée sur une vision commune ainsi qu'une conviction ferme et partagée qu'il incombe d'urgence d'éradiquer la pauvreté, de placer leurs pays, individuellement et collectivement, sur la voie d'une croissance et d'un développement durables, tout en participant activement à l'économie et à la vie politique mondiales. Il est ancré dans la détermination des Africains de s'extirper eux-mêmes, ainsi que leur continent, du malaise du sous-développement et de l'exclusion d'une planète en cours de mondialisation.

Le NEPAD reconnaît que, dans le passé, des tentatives visant à formuler des programmes de développement au niveau du continent ont été faites. Pour des raisons diverses, à la fois internes et externes, y compris un leadership et un degré de participation douteux des Africains eux-mêmes, ces programmes n'ont pas été couronnés de succès. Cependant, de nouvelles circonstances, qui se prêtent à une mise en œuvre pratique intégrée, existent aujourd'hui.

Grâce au présent programme, les dirigeants de l'Afrique établissent l'ordre du jour du renouveau du continent. Cet ordre du jour se fonde sur les priorités nationales et régionales et les plans de développement qui doivent être mis au point au moyen d'un processus de démocratie directe et participative. Nous estimons que si ces plans donnent leurs mandats aux dirigeants africains, leur rôle est de les exprimer et d'en diriger la mise en application pour le compte de leurs peuples. Ce programme constitue un nouveau cadre d'interaction avec le reste du monde, notamment avec les pays industrialisés et les organisations multilatérales. Il est fondé sur un ordre du jour dont ont décidé les Africains de leur propre initiative et de leur propre gré, afin de déterminer eux-mêmes leur destin.

Le NEPAD se veut une vision à long terme du programme de développement de l'Afrique par les Africains eux-mêmes.

L'expérience a appris aux dirigeants africains que la paix, la sécurité, la démocratie, une bonne gouvernance, le respect des droits de l'homme et une saine gestion économique sont les conditions préalables indispensables au développement durable. En conséquence, ils s'engagent à promouvoir ces principes, individuellement et collectivement, dans leur pays, leur région et le continent.

---

<sup>7</sup> Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique est né le 23 octobre 2001 à Abuja(Nigéria)et constitue une vision et un cadre stratégique pour la renaissance de l'Afrique

## CONCLUSION

La problématique que suscite ce thème demeure extrêmement critique et très largement controversée à cause de l'idée qu'on se fait des frontières africaines et de tous les enjeux qu'elles entraînent avec elles. Cette analyse des événements historiques liés aux tracés des frontières dans cette région de l'Afrique subsaharienne mérite une attention toute particulière.

Ainsi dans l'Afrique ancienne du XVII<sup>ème</sup> siècle, les sociétés politiques étaient comme ailleurs délimitées. Mais le concept même de frontière n'était pas celui des Etats modernes. Ce qui suppose que dans les systèmes précoloniaux, les mouvements des populations étaient libres. Pourtant à cette époque là, le Chef de village, de province ou d'empire, savait bien qu'au-delà de certaines limites son autorité ne s'exerçait plus sur les hommes. A noter tout de même que les sociétés y étaient sur la voie d'une expansion de leurs potentialités.

Dès la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, les frontières jamais nettement délimitées, sont devenues de plus en plus mouvantes, au gré de l'expansion des hommes, des flux religieux et économiques. Car le territoire désormais dominé par un souverain se définissait par l'emprise de celui-ci sur ses dépendants, et non sur un espace donné intangible.

C'est un siècle où les mouvements des populations, où que l'on se trouve, prennent une ampleur probablement inégalée. La plupart des empires de conquête qui s'épanouirent alors furent aussi des empires mouvants, repoussés comme ils le firent dans leur expansion par les nouveaux conquérants.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, la frontière prit le sens d'une zone d'expansion ou de régression culturelle. Ce qui était nouveau, néanmoins, c'est qu'à partir des années 1890 les frontières coloniales ont été définitivement adoptées, présageant l'histoire des Etats modernes à venir. Ces frontières furent institutionnalisées par la conférence internationale de Berlin (1884-1885). De ces territoires, les Etats modernes sont formés, et les Nations correspondantes ont émergé à leur tour. De plus, en Afrique de l'Ouest la France et la Grande Bretagne ont possédé les deux plus grands domaines coloniaux.

Avec la colonisation, commence l'étatisation de l'Afrique mais selon une forme particulière. L'Etat se forme généralement autour d'un pôle fort, la capitale ou une région.

Au-delà la souveraineté est plus une abstraction qu'une réalité. A ces Etats sont allouées des frontières bien que celles-ci soient peu respectées, demeurent très artificielles. De part et d'autre de chaque frontière, les mouvements de biens, de services et de personnes continuent. Les groupes sociaux restent fluides.

Après les indépendances, la fragmentation de l'espace devient problématique. Des personnes se revendiquant d'une même identité se voient coupées, ne pouvant plus se rencontrer à la croisée des chemins à cause de la fossilisation des frontières.

Les indépendances politiques obtenues ça et là à partir des années 60 marque une nouvelle étape importante dans la vie des peuples devenus jeunes nations en gestation. Du fait que ce processus s'est produit brutalement sans transition, l'on n'est pas surpris par les événements qui émergent et plusieurs facteurs multiples intimement dépendants les uns des autres attestent clairement ces aléas de l'histoire.

Les facteurs politiques indiquent que malgré la création de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), la bonne volonté n'a pas suffi pour parler réellement de l'unité africaine. L'enjeu de la décolonisation et la confrontation Est-Ouest ont bouleversé la donne politique et diplomatique, donnant naissance à deux formes de panafricanisme. D'un côté le panafricanisme maximaliste opposé au panafricanisme minimaliste de l'autre.

Les facteurs géographiques montrent que le tracé des frontières est pour l'essentiel issu de la colonisation. La carte de l'Afrique de l'Ouest actuelle ne correspond pas exactement à celle de la fin de l'époque coloniale. La balkanisation apparaît beaucoup plus importante. En effet les solutions fédérales existantes ou projetées au moment des indépendances (AOF) ont été abandonnées avec l'affirmation des premiers nationalismes africains.

Les facteurs économiques prouvent dans bien des cas que les Etats indépendants ont préféré maintenir les cadres coloniaux sur le plan de l'administration territoriale et sur le plan économique. Ils se sont souvent comportés comme des prédateurs, peu soucieux de redistribuer les profits de l'économie de rente à l'ensemble de la communauté nationale. Cette attitude s'est accompagnée de la mise en place des régimes autoritaires, corrompus, accaparant le pouvoir au profit d'une minorité.

Les facteurs sociaux mettent en exergue l'affaiblissement des Etats qui entraîne de brusques flambées de violence alimentées par la pression démographique. Très souvent certains pouvoirs aux abois se servent des clivages d'ordre ethnique, religieux et social pour manipuler les peuples. Cette situation découle en partie de l'incapacité des Etats à assurer le contrôle de leurs territoires et la sécurité des populations.

On peut ainsi évoquer la notion de système de conflits caractérisés par l'absence d'un véritable front, par le poids des logiques informelles, par des phénomènes de contagion et de prolifération. Quoi qu'il en soit, aujourd'hui encore, l'appartenance ethnique ou clanique est un facteur extrêmement important à des degrés divers de la vie des populations et de l'organisation des Etats. Plus préoccupant, les oppositions traditionnelles entre les ethnies n'ont pas été effacées par les indépendances. La traite des esclaves, pratiquée par les populations a laissé de profondes séquelles.

Les Relations Internationales ont aussi une influence très caractéristique quant au poids des interventions des anciennes métropoles (France, Grande Bretagne, Portugal), d'autres puissances (Etats-Unis, ex URSS, Chine) ou des communautés internationales (ONU) en Afrique de l'Ouest. La Guerre Froide a, en son temps, transposé en Afrique Subsaharienne l'affrontement entre les deux blocs.

L'ex URSS a soutenu les mouvements de libération et certains gouvernements procommunistes. De leur côté, les Occidentaux sont intervenus en soutien aux régimes nantis.

Par ailleurs les conflits qui affectent aujourd'hui les pays d'Afrique de l'Ouest présentent des aspects originaux. Il ne s'agit pas de guerres conventionnelles mais d'exactions commises, agissant très largement en dehors de réelles motivations ethniques ou idéologiques. Les conflits relatifs à la question des frontières ont davantage été liés à des crises intérieures aux Etats issus des indépendances. On notera également l'existence de conflits nés non pas du désir d'abolir les frontières, mais au contraire de les maintenir.

Aujourd'hui, les conflits ne se reposent pas sur des problèmes de frontières ou si peu, car il suppose au contraire que l'on ne discute plus des frontières. Les frontières sont donc une donnée générée par les aléas de l'histoire. C'est un facteur très complexe dont il faut bien entendu tenir compte, mais qu'il faut garder de transformer en causalité. Ce ne sont pas les frontières qui créent les guerres, ce sont les nationalismes qui se sont construits au sein et autour de ces frontières.

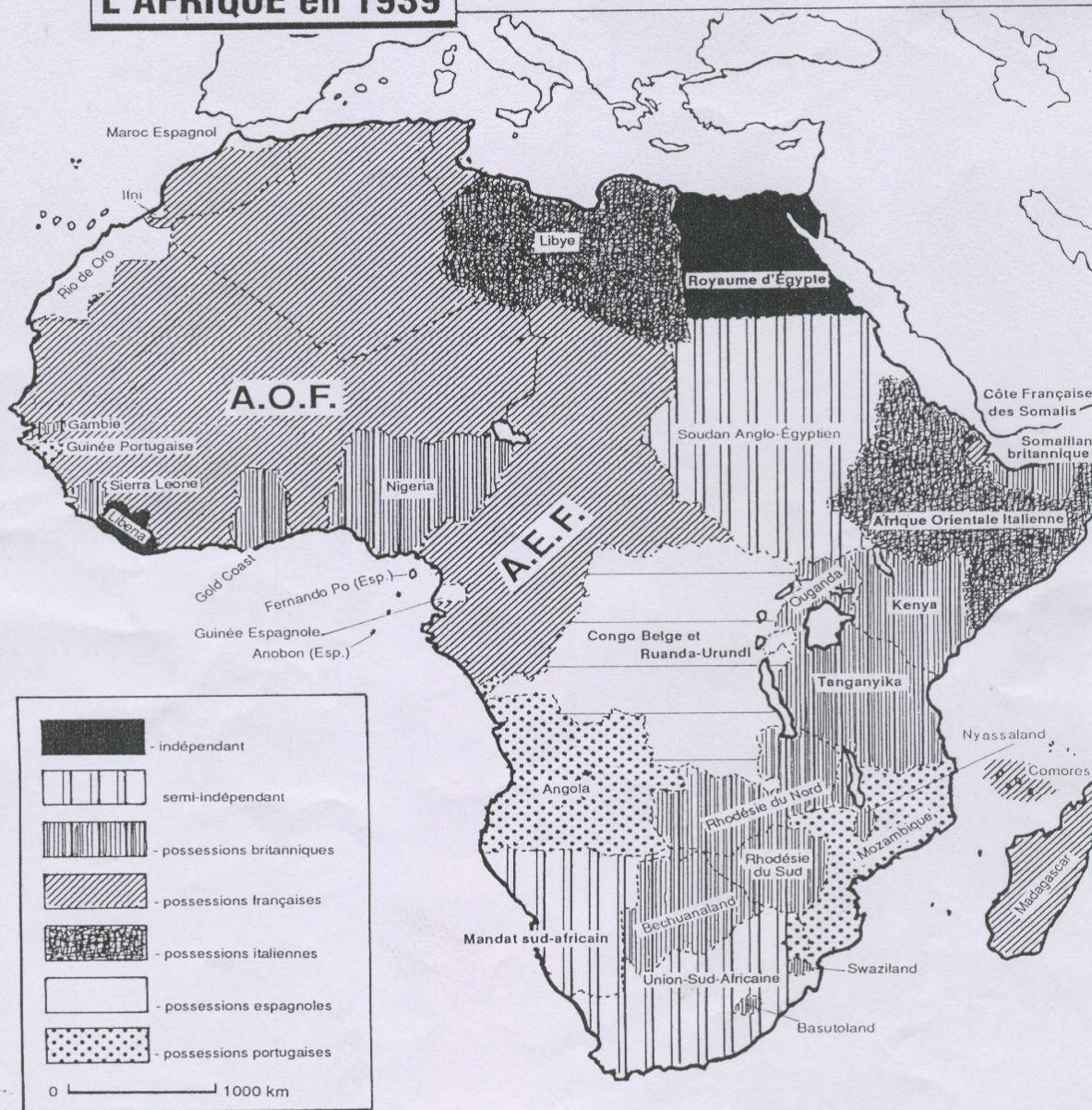
Notons en fin que l'histoire tourmentée et l'état préoccupant du processus démocratique n'inspirent aucun excès d'optimisme. Mais ils n'autorisent pas non plus le discours des afro-pessimistes. L'analyse des phénomènes en cours dans la perspective de la durée fonde plutôt une vision optimiste.

# ANNEXE 1 :

## FRONTIÈRES FRANCO BRITANNIQUES

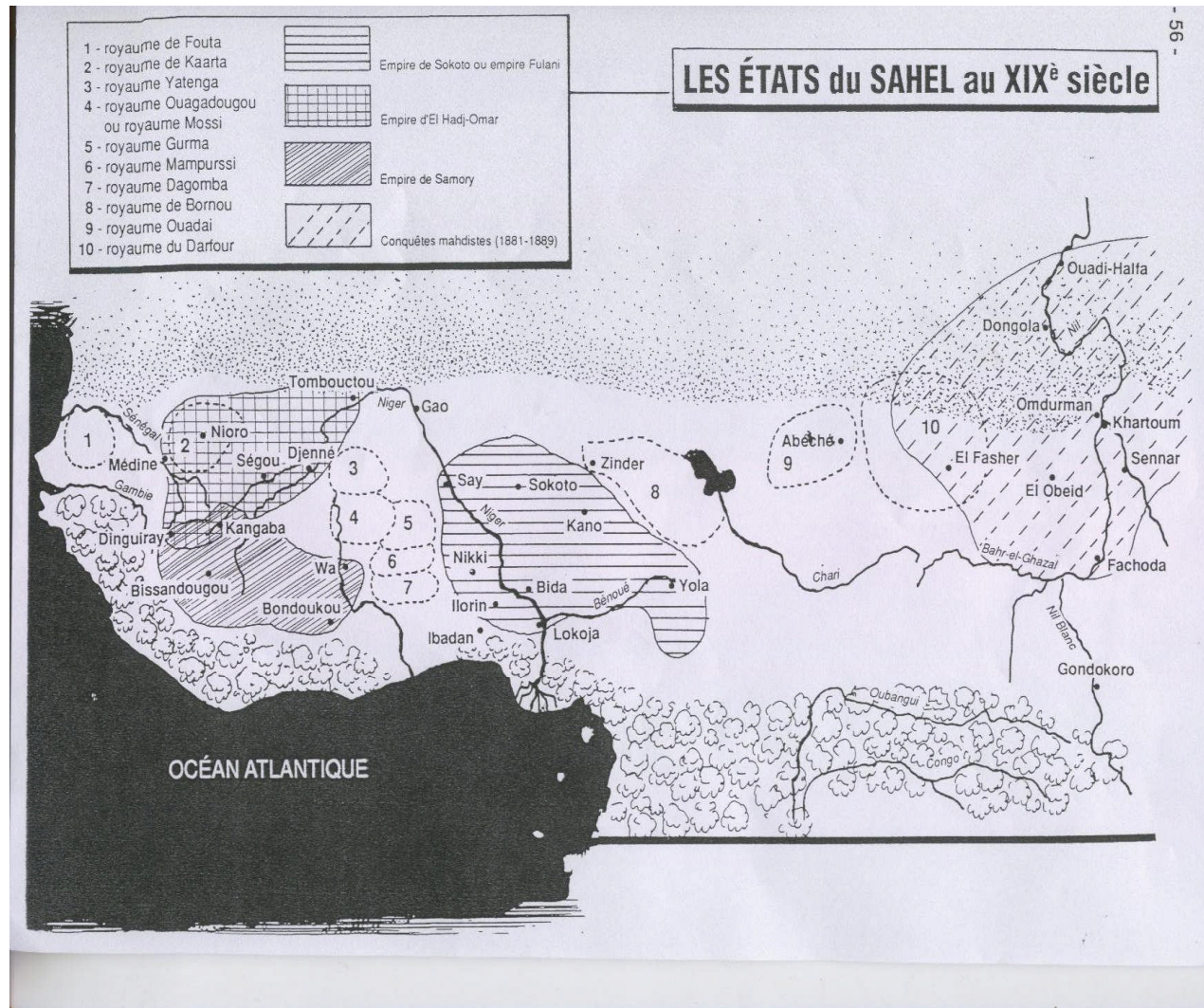
- 68 -

### L'AFRIQUE en 1939



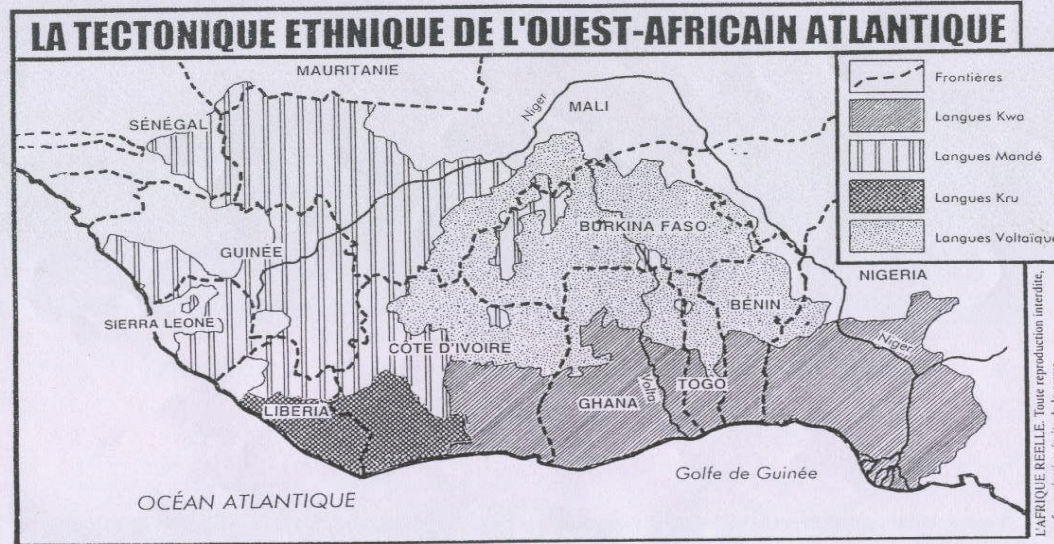
## ANNEXE 2 :

### ENTITES POLITIQUES AFRICAINES ET FRONTIERES



### ANNEXE 3

### FRONTIÈRES ET ETHNICITÉ



**ANNEXE 4 :**  
**ZONE D'ENJEUX SOCIO-ECONOMIQUES**

<b>Ordre</b>	<b>Pays</b>	<b>Indépendance (date)</b>	<b>Capitale</b>	<b>Superficie (km<sup>2</sup>)</b>	<b>population</b>	<b>Densité hab/km<sup>2</sup></b>	<b>Langue officielle</b>
1	Bénin	1 <sup>er</sup> Août 1960	Cotonou	112 620	7 513 946	60	français
2	Burkina Faso	5 Août 1960	Ouagadougou	274 200	13 902 972	48	français
3	Cap-Vert	5 Juillet 1975	Praia	4 033	405 163	101	portugais
4	Côte d'Ivoire	7 Août 1960	Abidjan	322 460	17 298 040	54	français
5	Gambie	18 Février 1965	Banjul	11 300	1 641 564	145	anglais
6	Ghana	6 Mars 1957	Accra	238 540	19 894 014	83	anglais
7	Guinée	2 Octobre 1958	Conakry	245 857	9 402 000	39	français
8	Guinée Bissau	10 Septembre 1974	Bissau	36 120	1 345 479	48	portugais
9	Liberia	26 Juillet 1874	Monrovia	111 370	3 317 176	26	anglais
11	Mali	22 Septembre 1960	Bamako	1 241 238	11 008 518	9	Français
12	Niger	3 Août 1960	Niamey	1 267 000	11 058 590	9	Français
13	Nigeria	1 <sup>er</sup> Octobre 1960	Abuja	923 768	131 859 731	133	Anglais
14	Sénégal	4 Avril 1960	Dakar	196 722	11 658 000	59	Français
15	Sierra Leone	27 Avril 1961	Freetown	71 740	5 426 618	76	Anglais
16	Togo	27 Avril 1960	Lomé	56 785	5 399 236	95	Français
16	<b>Mauritanie*</b>	28 Novembre 1960	Nouakchott	1 030 700	3 086 859	2	Français Arabe
	<b>TOTAL</b>			<b>6 144 453</b>	<b>254 217 906</b>	<b>42</b>	

Afrique de l'Ouest groupe seize pays en tout avec :

- 6 144 453 km<sup>2</sup>
- 254 217 906 habitants
- 42hab/km<sup>2</sup>
- Quatre langues officielles : françaises, anglais, portugais, arabe.

Mauritanie\* : ce pays n'est plus membre de la CEDEAO.

ANNEXE 5 :

DES ETATS INDEPENDANTS D'AFRIQUE DE L'OUEST



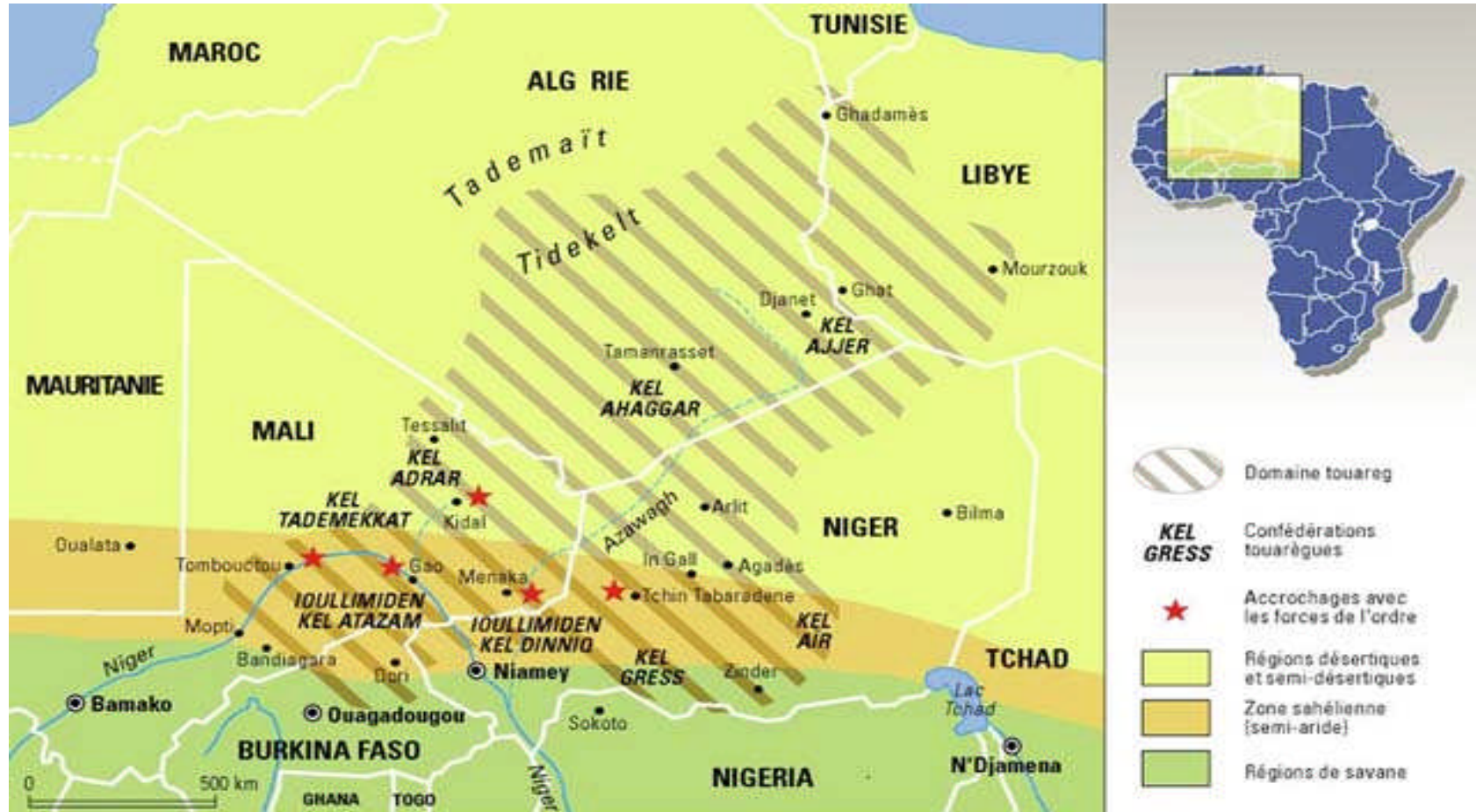


## ANNEXE 7

### CASAMANCE : MOUVEMENT INDEPENDANTISTE

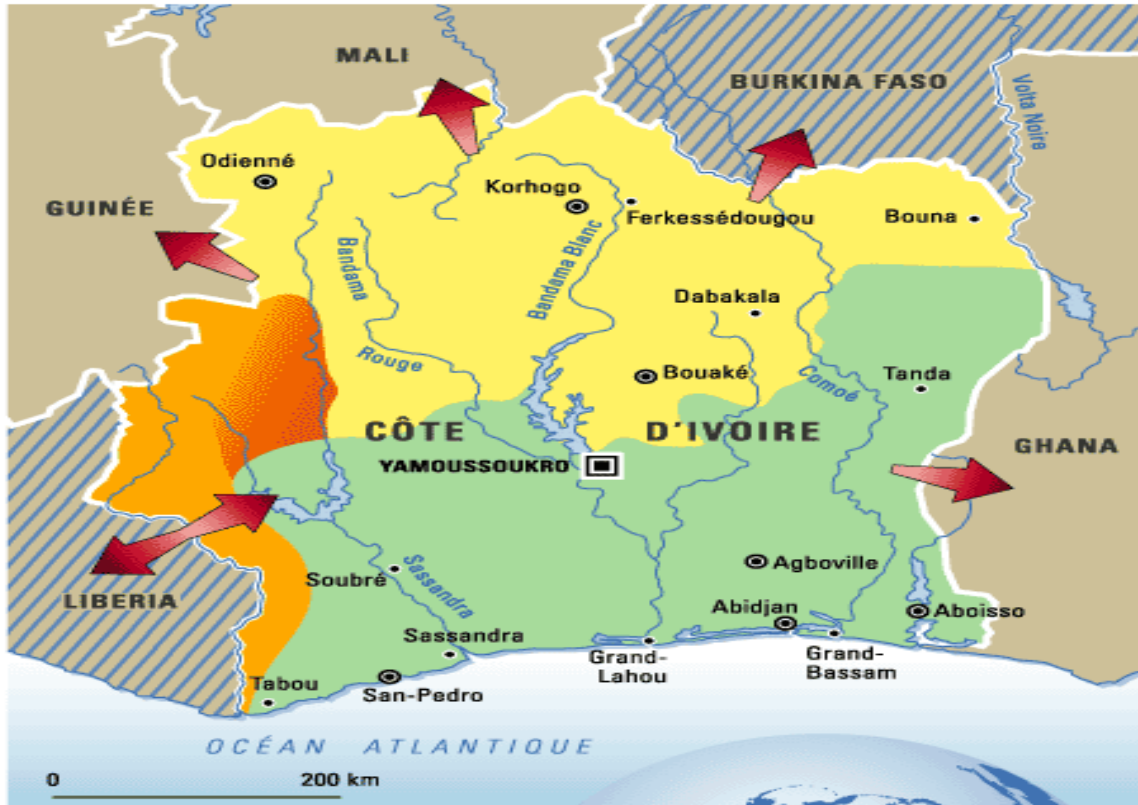


ANNEXE 8  
REBELLION TOUAREG



## ANNEXE 9

### COTE D'IVOIRE : EXEMPLE DE GUERRE CIVILE



Roberto GIMENO, Patrice MITRANO, juillet 2003

**Forces en présence (mars 2003)**

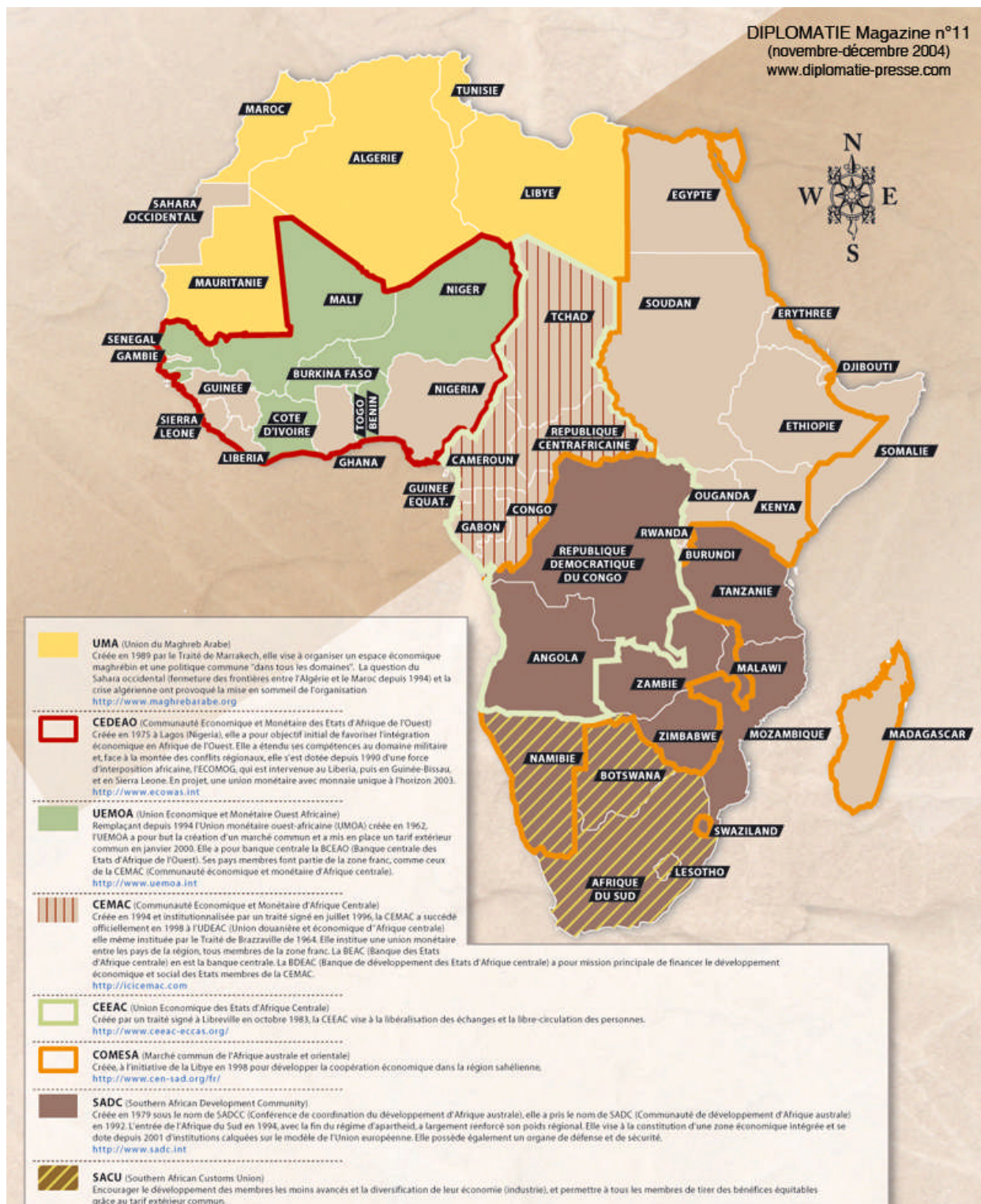
- Forces gouvernementales
- MPC
- MPIGO
- MJP
- Flux de réfugiés
- Implication politique et soutien logistique aux rebellions



Source : Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

## ANNEXE 10

### NOUVELLES POLITIQUES D'INTEGRATION



## BIBLIOGRAPHIE

### OUVRAGES :

1. BENMESSAOUD Tredano A., « Intangibilité des frontières coloniales et espace étatique en Afrique », Bibliothèque africaine et malgache, 47, 1989.
2. BENNAFLA K., « Les frontières africaines : nouvelles significations, nouveaux enjeux », Bulletin de l'Association des géographes français, n°2, 2002 : 134-146.
3. BENOIT R.de, « La balkanisation de l'Afrique Occidentale Française », Dakar : Nouvelle Edition Africaine(NEA), 1972.
4. BOILLEY P., « Du royaume au territoire, des terroirs à la patrie, ou la lente construction formelle et mentale de l'espace malien », in BUBOIS C., MICHEL M., SOUMILLE P., « Frontières conflictuelles en Afrique Sub saharienne », (Actes colloque IHCC-Institut d'Histoire Comparée des Civilisations, Université de Provence, 7-9mai 1998), Paris : L'Harmattan-IHCC, 2000 : 27-48.
5. EBOUSSI Boulaga F., « Les conférences nationales en Afrique, une affaire à suivre », Paris : L'Harmattan, 1993.
6. GLAY M., « De la guerre nomade : sept approches du conflit autour de la Côte D'Ivoire », Cultures et Conflits, n°55, 2004 : 163-196.
7. LAVERGNE R., « Intégration et coopération régionales en Afrique de l'Ouest », Paris/Ottava : Karthala-CRDI, 1996.
8. NKRUMAH K., « L'Afrique doit s'unir », Paris, Présence africaine, 1994.
9. POURTIER R., « Les géographes et le partage de l'Afrique » Hérodote, n°41, 1986 : 91-108.
10. SAMIR A., « Paix, Sécurité nationale et régionale et développement : quelques réflexions à partir de l'expérience africaine », Afrique et Développement, Volume XII, n°4, 1987.
11. SOME G., « Un exemple de conflit frontalier : le différend entre la Haute Volta et le Mali », Année africaine, 1978 : 339-370.
12. THOMPSON V.B., « L'Afrique et l'Unité », Paris : L'Harmattan, 1998.

### ARTICLES

1. ALVERGNE C., « Quelle intégration régionale pour l'Afrique de l'Ouest », XL<sup>ème</sup> colloque de l'Association de Science Régionale De Langue Française, Bruxelles : 1, 2 et 3 septembre 2004.
2. BATHILY A., « La démocratie en Afrique de l'Ouest : état des lieux », Document introductif du Forum des partis politiques, des médias, et de la société civile en Afrique de l'Ouest, Cotonou-Benin, du 28 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2005.
3. BROT M., « La problématique des frontières franco-britanniques d'Afrique Occidentales », Matériaux pour l'histoire de notre temps, Volume 32, n°32, 1993 : 23-26.
4. DRAME H., « Décentralisation et enjeux politiques : l'exemple du conflit casamançais(Sénégal) », Le Bulletin de l'APAD, n°16, Décentralisation, pouvoirs sociaux et réseaux sociaux, 27 octobre 2006.
5. EKANZA S.P., « La colonisation : un défi pour l'Afrique », (IHAA-Université Cocody-Abidjan-Côte D'Ivoire), texte de l'intervention du professeur EKANZA à la conférence CERAP le 4 mars 2005.
6. MBEMBE A., « Les frontières mouvantes du continent africain », Le Monde diplomatique, novembre 1999 : 22-23.
7. FALL Papa Demba, « Etat-Nation et migration en Afrique de l'Ouest : le défi de la mondialisation », UNESCO, 29 Octobre 2004.
8. MAZIERE Michèle, « Les frontières en Afrique : absurdité ou enracinement ? », professeur, lycée E.Branly-Nogent Sur Marne.

## TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	6
I- PREMIERE PARTIE : FRONTIERES POSTCOLONIALES D'AFRIQUE DE L'OUEST.....	7
1. HISTOIRE DES FRONTIERES DANS LES SOCIETES AFRICAINES ANCIENNES.....	7
2. PROBLEMATIQUE DES FRONTIERES FRANCO-BRITANNIQUES...8	
2.1- Entités politiques africaines et frontières coloniales.....9	
2.2- Frontières et ethnicité.....10	
2.3- Frontières et religion.....11	
2.4- Migrations transfrontalières.....12	
2.5- Politiques coloniales comparées.....13	
3. CONFERENCE DE BERLIN.....	14
II- DEUXIEME PARTIE : FRONTIERES D'AFRIQUE DE L'OUEST D'AUJOURD'HUI ET SES COROLLAIRES.....	15
1. FORMATION DES ETATS –NATIONS.....	16
1.1- Les nouveaux tracés des frontières.....	16
1.2- L'Intangibilité des frontières.....	17
1.3- Des Etats indépendants en crise.....	18
1.4- La déliquescence des pouvoirs politiques.....	18
1.5- Des Etats confrontés à des interventions extérieures.....	19
2. LES PRINCIPAUX CONFLITS EN AFRIQUE DE L'OUEST.....	20
2.1- Le mouvement indépendantiste de la Casamance au Sénégal. 21	
2.2- La guerre de sécession du Biafra au Nigéria..... 21	
2.3- Le conflit de la bande d'Agasher entre Mali-Burkina Faso.....23	
2.4- La rébellion Touareg au Mali.....23	
2.5- La crise de Bakassi entre Nigeria-Cameroun.....24	
2.6- La guerre civile du Liberia.....24	
2.7- La guerre civile de la Sierra Leone.....25	
2.8- La guerre civile de la Côte d'Ivoire.....27	
3. LA RECHERCHE DE LA STABILITE POUR LA PAIX.....	28
3.1- Apprentissage de la démocratie.....	28
3.2- Politiques régionales d'intégration.....	29
3.3- Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique.....	31
CONCLUSION.....	32
ANNEXE 1 : Frontières franco-britanniques.....	34
ANNEXE 2 : Entités politiques et frontières.....	35
ANNEXE 3 : Frontières et ethnicité.....	36
ANNEXE 4 : Une zone d'enjeux économiques.....	37
ANNEXE 5 : Etats indépendants d'Afrique de l'Ouest.....	38
ANNEXE 6 : Une zone de turbulence.....	39

ANNEXE 7 : Casamance : un mouvement indépendantiste.....	40
ANNEXE 8 : Rébellion Touareg.....	41
ANNEXE 9 : Côte D'Ivoire : exemple de guerre civile.....	42
ANNEXE 10 : Nouvelles politiques d'intégration.....	43
BIBLIOGRAPHIES.....	44
TABLE DES MATIERES.....	45